# Déclaration de Politique Communale

Conseil communal du 20 février 2025

# TABLE DES MATIERES


1. ***Sommaire***
2. ***Cadre légal***
3. ***Compétences relevant du Bourgmestre Jean-Marc DELIZEE***

*3.1 POLICE-SECURITE-POMPIERS*

3.1.1 POLICE-SECURITE-Zone de Police des 3 Vallées

3.1.2 Zone de secours DINAPHI

*3.2 Les Finances et la Régie Foncière*

3.2.1 Les finances communales

3.2.2 La Régie Foncière

*3.3 Le personnel*

3.1.1 Réforme de la fonction publique locale

3.1.2 Une politique RH

3.1.3 La formation continue

*3.4 La gouvernance*

*3.5 Le tourisme*

3.5.1 L'Office du Tourisme de Viroinval (OTV)

3.5.2 Les atouts de Viroinval

a. Un patrimoine naturel exceptionnel
b. La qualité de notre patrimoine bâti
c. Les circuits de promenade pédestres, premier atout de Viroinval
d. Les Musées et attractions
e. Treignes, Village des Musées (TVM)
f. Le petit train routier de Nismes
g. Vierves, un des plus beaux villages de Wallonie
h. Le Parc de Nismes et les jardins d'O
i. L'hébergement

3.5.3 La Maison du Tourisme Pays des Lacs

3.5.3.1 Les missions de la Maison du Tourisme

3.5.3.2 Projet INTERREG VI XTravel Tourism (projet relatif au vélo)

3.5.3.3 Projet INTERREG Henriette (Projet relatif au pédestre)

3.5.3.4 Projet INTERREG VI – Ardenne Tourisme Compétence (projet relatif à la professionnalisation des acteurs)

3.5.3.5 Projet INTERREG VI – Ardenne Tourisme LAB (projet relatif à l'innovation)

3.5.3.6 Projet INTERREG VI – Ardenne Tourisme Responsable pour Tous (projet relatif au développement du Tourisme Durable)

3.5.3.7 Projet FEADER Forêt d'Ardenne (prolongation du Projet Forêt du Pays de Chimay)
3.5.3.8 Implication dans Charleroi Métropole Tourisme
3.5.3.9 Implication dans le Parc National pour la Mise en œuvre des actions Touristiques

3.5.4 La gare d'Olloy
3.5.5 Tourisme et patrimoine
3.5.6 Les initiatives nouvelles et le smart tourisme

*3.6 La culture*

3.6.1 L'importance du secteur culturel
3.6.2 Les opérateurs culturels
3.6.3 Les missions et l'agrément du centre culturel Action Sud.
3.6.4 Un projet culturel qui va à la rencontre au plus près des lieux de vie de citoyens
3.6.5 Les Arts plastiques et Action Sculpture
3.6.6 Les mérites culturels associatifs et citoyens
3.6.7 Le Parcours d'Education Culturelle et Artistique PECA
3.6.8 Soutenir le 7ème art à Viroinval
3.6.9 Viroinval et le devoir de mémoire

*3.7 L'environnement*

3.7.1 Le Parc Naturel Viroin-Hermeton
A. Missions d'un Parc naturel
B. Le territoire du Parc Naturel
C. Les grands projets actuels du Parc naturel Viroin-Hermeton
D. GAL/LEADER

3.7.2 Le Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse
a. Rétroactes
b. Les missions
c. Le Financement du Parc National après 2026

*3.8 Le patrimoine de Viroinval : projet de mise en valeur 2025-2030*

*3.9 La Maison Communale des Archives*

*3.10 Programme de Développement Rural (PCDR)*
a. Rétroactes
b. Deux dossiers en cours
c. Suite du PCDR (2025-2029)

## *4. Compétences relevant du Premier Echevin Jacques MONTY*

*4.1 Les travaux*

4.1.1 Service Travaux : Pérennisation et développement des infrastructures

A. Une vision transversale pour l'avenir
B. Gestion et entretien des voiries communales
C. Voiries régionales : collaboration et actions

4.1.2 Gestion et valorisation des infrastructures immobilières communales
A. Un inventaire pour une meilleure gestion
B. Entretien et rénovation
C. Une gestion économique et responsable

4.1.3 Préserver et faire évoluer nos cimetières : Un héritage à honorer
A. Un lieu de mémoire et de transmission
B. L'entretien et la valorisation des cimetières
C. Vers une approche moderne et écoresponsable des funérailles

4.1.4 Valorisation et bien-être du personnel communal
A. Un engagement en faveur des conditions de travail
B. Des moyens adaptés aux missions
C. Développement des compétences et formation
D. Valorisation et reconnaissance du travail

4.1.5 Les inondations

*4.2 L'énergie*

4.2.1 L'évaluation t le suivi de notre Plan d'Action en faveur d l'Energie Durable (PAED)

4.2.2 Les économies d'énergie dans les bâtiments publics

4.2.3 Optimisation de l'éclairage public

## *5. Compétences relevant de l'Echevine Emilie MALOSTO*

*5.1 L'enseignement*

5.1.1 La pédagogie active

5.1.2 La lecture

5.1.3 L'apprentissage du néerlandais

5.1.4 L'éveil aux sciences, aux arts, à la musique, au théâtre, à l'environnement

5.1.5 Le Parcours d'éducation culturelle et artistique – Le PECA

5.1.6 La participation des parents

5.1.7 Les bâtiments scolaires

5.1.8 L'accueil extra-scolaire

*5.2 La petite enfance*

*5.3 Les affaires sociales*

*5.4 Les seniors*

*5.5 La forêt*

*5.6 Le bien-être animal*

## *6. Compétences relevant de l'Echevine Morgane LANGE*

*6.1 Les sports*

6.1.1 Une plaine de jeux dans chaque village
6.1.2 La création d'équipements sportifs dans les villages
6.1.3 Mise en place d'un parcours Vita
6.1.4 Le terrain de moto-cross de Nismes
6.1.5 Les infrastructures des clubs sportifs
6.1.6 Les mérites sportifs
6.1.7 Parcours permanents de VTT
6.1.8 Le sport pour tous et le sport non genré
6.1.9 Le sport adapté
6.1.10 Viroinval Commune sportive

*6.2 L'enfance*

6.2.1 Un conseil communal des enfants
6.2.2 L'Accueil Temps Libre (ATL)
6.2.3 L'école des devoirs

*6.3 La jeunesse*

6.3.1 La Maison des Jeunes de Viroinval et le Relais Verlaine
6.3.2 Un skate park pour les jeunes
6.3.3 Les échanges entre jeunes
6.3.4 Les emplois étudiants
6.3.5 Un local pour les jeunes dans les villages
6.3.6 Le service citoyen pour les jeunes
6.3.7 Consultation et soutien des jeunes de Viroinval

*6.4 La vie associative*

6.4.1 Le soutien des associations
6.4.2 L'équipement des salles communales
6.4.3 La promotion et la coordination de l'agenda

## *7. Compétences de l'Echevin Karim FATTAH*

*7.1 L'aménagement du territoire et l'urbanisme*

7.1.1 Un territoire rural, chaleureux et respectueux de l'environnement
7.1.2 La CCATM, instance citoyenne
7.1.3 Le Schéma de Développement Territorial (SDT)
7.1.4 Le plan d'aménagement du Loret à Dourbes
7.1.5 L'Habitat léger
7.1.6 L'agent constatateur

*7.2 La Mobilité*

*7.3 L'Economie – l'Emploi – la Formation – l'Agriculture*
*7.4 La Communication - le Numérique - l'Information*
*7.5 La Consultation – la Participation citoyenne*

***8. Compétences du Président du CPAS Alain BOUKO***
*8.1 Le Conseil de l'Action Sociale (pour mémoire)*
*8.2 La Maison de Repos et de Soins*
*8.3 Le logement*
*8.4 Le Plan de Cohésion Sociale (PCS)*
*8.5 La coopération transfrontalière et internationale*

# Déclaration de Politique Communale

## Conseil communal du 20 février 2025

### *1. Sommaire*

### *2. Cadre légal*

L'article L1123-27 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation précise que : « dans les deux mois après la désignation des échevins, le collège soumet au conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière.

La déclaration de politique communale est valable pour toute la durée de la mandature sauf en cas d'adoption d'un nouveau pacte de majorité et de renouvellement complet du conseil communal.

Après adoption par le conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la Commune. »

### *3. Compétences relevant du Bourgmestre Jean-Marc DELIZEE*

#### *3.1 POLICE-SECURITE-POMPIERS*

##### 3.1.1 POLICE-SECURITE-Zone de Police des 3 Vallées

La réforme des polices a été concrétisée par la Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (MB 05/01/1999). Dans la foulée, 196 zones de police locale ont été instaurées, au départ, dont la nôtre dénommée « la zone de Police des trois vallées ». Celle-ci dispose de sa propre personnalité juridique et est pleinement autonome dans ses choix et décisions. Depuis lors, les questions de sécurité, l'organisation de la police locale sont du ressort du Conseil de Police et du Collège de Police.

Viroinval est représenté par quatre conseillers de Police et son Bourgmestre au Conseil de Police (soit 4 membres sur 17) tandis que le collège de Police est composé des Bourgmestres des deux entités.

Un Plan Zonal de Sécurité est établi par le Conseil Zonal de Sécurité pour une période de 5 ans.

Il se base sur 7 fonctionnalités des zones de police et établit deux objectifs prioritaires :

1. La sécurité routière, en particulier la vitesse inadaptée, la conduite sous influence, les poids lourds, …
2. Les troubles à la vie communautaire, à savoir les incivilités et nuisances contraires aux dispositions du Règlement Général de Police Administrative (RGPA). Celui-ci a été adapté en dernier lieu au premier semestre 2024 par les 7 Conseils Communaux des 3 zones de Police de l'Arrondissement de Philippeville. A ce sujet, Viroinval se dotera d'un agent constatateur dans le but de réduire les incivilités de manière substantielle.

Au sein de notre zone de police, la proximité des agents avec les citoyens est essentielle.

Une antenne de police avec une présence physique est essentielle et ne sera pas remplacée par une antenne virtuelle.

### 3.1.2 Zone de secours DINAPHI

La loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile a concrétisé une réforme des zones de secours, subdivisé le pays en 34 Zones de Secours et défini les principes d'organisation et de fonctionnement de celles-ci.

Après une période de transition, les nouvelles Zones de Secours sont devenus pleinement opérationnelles en 2014. Notre entité est incluse dans la Zone de Secours DINAPHI qui rassemble les 22 Communes des Arrondissements de Dinant et Philippeville. Notre Zone de Secours couvre un vaste territoire de quelque 2.500 Kms.

Le Bourgmestre de Viroinval participe au Conseil de la Zone de Secours. Au sein de celui-ci, Viroinval représente 3,17 % de poids décisionnel, au prorata de notre population dans la zone. Cela n'empêche de faire entendre notre voix au sein de cette instance.

Une attention particulière sera apportée au sein de la Zone pour garantir le maintien d'un service ambulant au départ de Couvin, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Les partenariats transfrontaliers seront poursuivis dans un bon dialogue avec nos voisins français. Les rapports de préventions incendie sont importants pur assurer la sécurité dans les lieux publics. Nous entendons établir un dialogue constructif avec les responsables d'établissements qui doivent se mettre en ordre d'attestation de sécurité-incendie.

Un travail d'état des lieux et de vérification d'accès aux bouches d'incendie doit être réalisée de manière régulière en partenariat avec les sociétés de distribution d'eau.

## *3.2 Les Finances et la Régie Foncière*

### 3.2.1 Les finances communales

L'évolution des finances communales dépend de paramètres qui échappent à la décision communale : le contexte économique conjoncturel général, social, financier, environnemental et sanitaire ; les politiques menées par les Autorités supérieures, l'impact local de décisions prises à d'autres niveaux (Ex. réforme fiscale, pensions, chômage, nouvelles obligations légales, taux de subventions, …). Cette évolution est en général cyclique : de meilleures années succèdent aux mauvaises et inversement.

Le profil financier de Viroinval reste, depuis la fusion des Communes et la naissance de notre entité, celui d'une Commune pauvre confrontée par cycles à des difficultés financières récurrentes. (Ex : appel au CRAC et au plan TONUS au début des années 2000).

Ci-dessous quelques points d'attention relatifs aux finances de Viroinval :

#### A. L'évolution des dotations du Fonds des Communes

Au cours de la précédente législature, le fonds des Communes est passé de 2.973.000,00 € à 3.553.000,00 €, soit presque 20% d'augmentation. Pendant cette période, le fonds était indexé d'1% au-delà de l'inflation.

A l'heure de terminer les travaux budgétaires 2025, nous apprenions que ce système d'indexation de 1% ne serait plus maintenu et qu'en plus, nous devions enregistrer une diminution de celui-ci de pas moins de 65.000,00 €.

La perte de cette indexation et la diminution du fonds, à l'heure de clôturer le budget 2025, ont amputé les recettes du budget 2025 de plus de 100.000,00€.

Si cette suppression devait se confirmer jusqu'au terme de cette législature régionale, la perte de ce pourcent d'indexation, représentera environ 210.000,00 €.

#### B. Les subventions APE et la prime unique

Le budget 2025 de la Wallonie prévoit la non-indexation de l'enveloppe APE pour les Pouvoirs locaux et le secteur marchand : « Soucieux de maîtriser l'évolution du budget de la politique des Aides à la Promotion de l'Emploi et de responsabiliser les bénéficiaires dans une logique d'effort partagé, le Gouvernement wallon a décidé de geler l'indexation des subventions APE sauf pour le secteur non-marchand. Le gel partiel des indexations représente une économie de 13,5 millions EUR. »

LA DPR mentionne ceci concernant les points APE : « Le Gouvernement garantira le mécanisme actuel d'indexation du fonds des communes et du fonds social de l'aide sociale, ainsi que la neutralité budgétaire pour les villes et communes de toute réforme des aides à la promotion de l'emploi (APE) ».

A voir donc pour les années suivantes…

### C. Les subventions régionales, fédérales et autres

Le collège communal cherchera toutes les voies de subventions possibles pour financer tant les projets d'investissements que les services aux citoyens. Nous serons vigilants pour détecter les appels à projets et proactifs pour déposer des dossiers de candidatures si ceux-ci correspondent aux politiques et actions souhaitées.

Pour les réfections de voiries et de trottoirs, compte-tenu des procédures, modalités et obligations des subventions régionales, la stratégie mise en place pendant la précédente législature sera poursuivie.

Le Plan Communal de Développement Rural (PCDR) de Viroinval a été approuvé le 14 mars 2019. Cette décision ouvrait à Viroinval une manne financière sous forme de subventions pour une période de dix ans.

Force est de constater que cette manne financière a été peu utilisée en six ans, à l'exception du paiement de frais d'études. Le collège entend réaliser un maximum de projets au cours des quatre prochaines années afin d'utiliser au mieux cette opportunité financière.

### D. La fiscalité communale

Le collège a clairement indiqué son intention de mener une réflexion en profondeur sur l'ensemble des taxes et redevances de la Commune. Chacune de nos taxes et redevances sera réexaminée quant à son opportunité et modalités d'application.

Cette analyse sera menée en dialogue avec les membres du Conseil communal via la Commission des finances.

Une taxe pour la régularisation urbanistique est à l'étude.

Entre autres, la redevance sur la mise à disposition des salles communales sera revue en dialogue avec les associations locales.

### E. La gestion de la dette

La charge globale de la dette représente presque 12% du total du budget. Une attention particulière sera apportée quant à la stabilisation, voire la diminution de cette charge.

Plusieurs moyens sont envisagés, dont entre autres le contrôle strict du volume des emprunts sollicités au court d'un exercice, en privilégiant notamment la recherche de sources de financement alternatifs, comme par exemple les subsides. Mais également en poursuivant le travail sur la gestion active de la dette, comme par exemple :

- Fixation anticipative du taux de révision des emprunts à taux variable,

- Fixation anticipative du taux à appliquer à l'emprunt toujours en ouverture de crédit,
- Conversion de crédits à taux flottant (passage à un taux court terme 6 mois jusqu'à la prochaine révision avec la fixation à l'avance de ce taux),
- Prolongation des ouvertures de crédit (on retarde le basculement vers l'emprunt et le remboursement des charges),
- …

Ces dernières opérations permettent en moyenne d'économiser, sur la durée de l'opération, de 15 à 50.000,00 €.

**F. Les cotisations de responsabilisation**

De manière synthétique, la cotisation de responsabilisation représente pour la Commune la différence entre le coût du personnel statutaire pensionné et le volume des cotisations payées pour le personnel statutaire en place.

C'est en 2015 que les premières cotisations de responsabilisation ont été payées par la Commune. Elles se chiffraient à 52.544,00 € pour atteindre 794.671,11 € en 2023.

Après une modification des méthodes de calculs des provisions en 2024, la cotisation pour 2025 est estimée à 480.000,00 € et, selon les dernières estimations, celle-ci devrait avoisiner les 640.000,00 € en 2030. Les cotisations de responsabilisation représentent 5% des dépenses de personnel. Une attention toute particulière devra être apportée à ce point afin de tenter de maîtriser son augmentation nonobstant de nouvelles mesures fédérales éventuelles qui pourraient être prises par le futur gouvernement fédéral.

**G. Les dépenses de fonctionnement**

La dernière circulaire budgétaire recommande une indexation maximale de 2% des dépenses (hors dépenses énergétiques) par rapport aux chiffres de l'année N-2.

Si l'on s'en tient aux chiffres budgétaires, cette recommandation est respectée. Comme lors de la législature précédente, une attention particulière sera apportée à la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

### 3.2.2 La Régie Foncière

La Régie Foncière ordinaire de la Commune gère en quelque sorte les activités que l'on pourrait qualifier de « commerciales » de la Commune. Dont entre autres :

**A. Les activités forestières**

C’est l’activité la plus rémunératrice pour la Régie avec une recette nette moyenne sur les 10 dernières années de presque 900.000,00 € par an, dont 1,7 millions en 2022 et 1 million en 2023.

On y retrouve les ventes de bois marchands, de parts affouagères ou de bois façonnés, mais également les locations de chasses.

Au niveau des dépenses, chaque année, des travaux de dégagements et plantations sont réalisés, ainsi que d’entretien de voirie.

Le défi sera de maintenir un revenu suffisant pour la Régie tout en réinvestissant de manière substantielle en plantations dans nos forêts. Un effort sera également apporté à l’entretien des voiries forestières.

Au niveau des locations de chasse, en 2027, ce seront plus de 1.500 ha répartis en 6 territoires qui devront être reloués.

#### B. L’exploitation des terrains

Une promotion soutenue sera réalisée sur la vente des terrains encore disponibles au lotissement Bois Banné à Oignies.

#### C. L’exploitation des carrières

Un effort particulier sera réalisé quant à la concrétisation de la mise en concession de la carrière Frimoye à Olloy et au démarrage de l’exploitation du site.

#### D. La concession du camping K d’Or à Oignies

Tout sera également mis en œuvre pour que la récente mise en concession du site du K d’Or à Oignies puisse se poursuivre sereinement et que le développement de l’activité se fasse en accord avec les termes de la convention de mise en concession et en symbiose avec le voisinage.

La bonne santé financière de la Régie Foncière est un enjeu majeur des prochaines années, puisque le bénéfice de celle-ci est transféré à la Commune.

### *3.3 Le personnel*

#### 3.3.1 Réforme de la fonction publique locale

Le Parlement wallon a adopté, le 14 mars 2024, un décret modification le Code de la démocratie locale et de la décentralisation en ce qui concerne la fonction publique locale. En suivi de ce décret, une circulaire a été adoptée après négociation en Comité C wallon pour accompagner le décret adopté. Cette circulaire met en œuvre la mesure négociée

dans le cadre de la convention sectorielle 2015-220 visant à réformer les principes généraux de la fonction publique locale. En outre, cette circulaire :

- Explicite les mesures adoptées par le décret susvisé ;
- Met à jour les anciennes circulaires relatives à la fonction publique locale et ;
- Elle ouvre, sous forme de recommandations, de nouvelles perspectives de carrière aux agents locaux dans le but de rendre la fonction publique locale plus attractive.

Le décret du 14 mars 2024 impose l'obligation de mise en conformité du statut général du personnel avec les dispositions du décret et ce, pour le 31 décembre 2025 au plus tard.

#### 3.3.2 Une politique RH

Nous soutenons le perfectionnement » d'une politique RH efficace qui a pour objectif de mettre en œuvre et créer des conditions propices pour assurer l'épanouissement et le bien-être des agents, en collaboration avec la DG et le service du personnel.

#### 3.3.3 La formation continue

En décembre 2024, le collège communal a approuvé, sur proposition de la Direction générale, un Plan de formation du personnel pour la période 2025-2027.

La volonté est de soutenir les agents communaux dans leur travail quotidien par des formations spécifiques en fonction de leur champ de compétences. Une formation est un investissement intellectuel qui vise à une meilleure efficience du travail fourni. Les formations suivies sont choisies en fonction des demandes et des besoins des agents.

### *3.4 La gouvernance*

En 2013, dans sa Déclaration de Politique Communale, VIROINVAL s'engageait dans une démarche volontaire de nouvelle gouvernance locale : la confection d'un Programme Stratégique Transversal (PST). Viroinval était ainsi une des 24 Communes pilotes de Wallonie. Le premier PST de Viroinval a ainsi été adopté le 29 janvier 2014. Il a fait l'objet d'une évaluation deux ans plus tard le 23/03/2016.

Le PST a ce mérite d'amener les élus locaux et les membres de l'Administration communale à réfléchir de manière approfondie à la planification et à l'évaluation des politiques. C'est un outil très utile de gouvernance avec l'élaboration d'objectifs stratégiques, d'objectifs opérationnels et d'actions concrètes.

Un second PST a été approuvé le 30 août 2019 et évalué en toute fin de législature.

Le PST complète la DPC en ce sens qu'il va détailler les actions concrètes. Conformément au Code Wallon, un troisième PST sera élaboré principalement par les services

communaux en collaboration avec le Collège et sera présenté au Conseil communal fin août 2025.

Il est à noter que le PST peut être actualisé en cours de législature, ce qui permet à cet outil d'évoluer avec le temps en fonction de nouveaux projets, situations particulières, modifications de paramètres, etc.

## *3.5 Le tourisme*

### 3.5.1 L'Office du Tourisme de Viroinval (OTV)

Pour rappel, les missions de l'office du tourisme de Viroinval sont :

- Promouvoir, par des initiatives propres et par l'encouragement d'initiatives privées à caractères touristiques, la valorisation touristique des sites, des monuments, des bâtiments, des promenades, des productions artisanales et des activités d'accueil à Viroinval.
- Faire connaître, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Commune et même à l'étranger, les richesses naturelles, culturelles, architecturales, historiques, folkloriques et gastronomiques de celle-ci (promotion écrite- orale-électronique, participation aux foires, utilisation de dépliants ou tout autre moyen publicitaire), en relation avec les organismes locaux similaires ou avec d'autres organismes d'intérêt public, régionaux ou nationaux ;
- Organiser une promotion permanente des biens touristiques situés sur le territoire de la Commune par tous les moyens publics ou privés et notamment :
  - en assurant le respect de l'environnement ;
  - en promouvant la mise en valeur harmonieuse des sites naturels et architecturaux ;
  - en créant ou en facilitant les circuits régionaux et les promenades ;
  - en développant ou exaltant des activités artisanales ou culturelles ;
  - en encourageant l'implantation des centres sociaux du tourisme ;
  - en organisant et en coordonnant l'accueil ;
  - en encourageant le secteur de l'hébergement (hôtels, chambres d'hôtes, gîtes ruraux ou à la ferme).
- Améliorer l'accueil touristique par différentes actions : encouragement à la formation, mise en valeur des sites, signalisation de proximité ;
- Se documenter, tant à l'étranger qu'à l'intérieur du pays, sur les moyens employés pour développer le tourisme et les activités annexes et étudier les données générales, statistiques et économiques, propres à orienter la politique communale en matière de tourisme (Non exhaustif).

De manière concrète, l'Office remplit les missions suivantes :

- un accueil professionnel, bilingue, voire trilingue ;
- une présence et promotion sur les salons de tourisme ;
- l'organisation et la guidance de journées pour groupes, en français et en néerlandais.
- la billetterie du petit train touristique l'Espérance ;
- l'organisation et la gestion des barques et du minigolf ;
- la conception et la diffusion de brochures touristiques ;
- la gestion du site internet (volet tourisme) ;
- l'organisation et la gestion d'évènements ;
- Le lien entre la Maison du tourisme et les acteurs du tourisme local.

Promotion à l'otv :

- Participation aux salons de Tourisme en Belgique et à l'étranger
- Publication guide groupes, guide individuel, guide artistes et artisans, brochure Jardins d'O
- Mise en avant des sites touristiques via banners, pancartes etc
- Journées guidées en car à Viroinval et dans les Communes avoisinantes
- Création d'événements : Fête des Jardins d'O – Place du Tertre – Balade Romantique des Plus beaux villages, Halloween, semaine des sentiers, we parcs et jardins, journées du patrimoine
- Promotion via réseaux sociaux, Facebook, Instagram
- Promotion via Visit Wallonia
- Promotion dans la presse
- Promotion de Treignes, Village des Musées.

### 3.5.2 Les atouts de Viroinval

#### a. Un patrimoine naturel exceptionnel

De toute évidence, la Commune de Viroinval bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel. La fusion des Communes a rassemblé huit villages, les vallées de l'Eau blanche, l'Eau Noire et le Viroin ainsi que trois territoires géographiques différents, la Fagne, la Calestienne et l'Ardenne. Ce n'est pas un hasard si les universités et les associations de naturalistes se sont intéressées très tôt à la richesse de la faune et de la flore de notre jeune entité. Ce n'est pas un hasard non plus qu'un Parc Naturel ait vu le jour il y a plus de vingt ans et que Viroinval soit reconnu par la Wallonie au sein du Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Outre ses forêts, ses prairies, ses vallées, Viroinval a aussi la chance de posséder des sites naturels séculaires et uniques comme le Fondry des chiens ou la Roche à Lomme.

Tout cela contribue de longue date à un intérêt touristique certains pour notre belle entité.

### b. La qualité de notre patrimoine bâti

A côté des bontés de la nature, le patrimoine bâti n'est pas en reste. Chacun de nos huit villages a ses caractéristiques, son cachet, son habitat ancien avec des matériaux locaux : pierre, bois, ardoises…

Châteaux, fermes, fermes-châteaux, églises, vestiges archéologiques, petit patrimoine populaire, lavoirs, fontaines, vestiges industriels, anciennes saboteries, tannerie, ardoisières, … un cadre de vie agréable et attractif pour le villégiateur.

### c. Les circuits de promenade pédestres, premier atout de Viroinval

Depuis la fin des années 90, Viroinval dispose d'un réseau de promenades pédestres balisées, bien entretenues et valorisées par des cartes pédestres facile à lire. Toute l'année, des promeneurs choisissent Viroinval pour la qualité de ses promenades. Il est notoire que ces promenades constituent le premier produit d'appel touristique de Viroinval.

### d. Les Musées et attractions

A Viroinval, trois musées sont reconnus par les instances culturelles de la Fédération Wallonie Bruxelles :

- Le Musée du Malgré-Tout
- Le Musée de la ferme-château de Treignes
- Le Musée du Petit Format

Par ailleurs, plusieurs attractions touristiques sont aussi reconnues par le Commissariat Général au Tourisme :

- Le Chemin de Fer à Vapeur des 3 Vallées (CFV3V)
- Le Musée du chemin de fer à vapeur de Treignes
- L'Espace Arthur Masson

Pour mémoire, le Musée du Malgré-Tout et le Musée de la ferme-château de Treignes sont aussi des attractions touristiques.

En soi, une belle performance pour une petite Commune rurale !

Avec ses moyens et ses possibilités et dans les limites de ceux-ci, Viroinval soutiendra ses musées et attractions.

### e. Treignes, Village des Musées (TVM)

Cette densité de Musées et Attractions sur son territoire a amené le secteur touristique, regroupé dans les années 80 et 90 dans un « Groupement Touristique de Viroinval ; à créer le concept de « Treignes, village des Musées ». Par la suite, une ASBL spécifique a vu le jour sous ce nom en vue de promouvoir le village dans son ensemble et aussi ses musées et attractions de manière spécifique. L'addition de moyens financiers, les subsides de propagande touristique et la mise en commun de ressources humaines ont permis pendant plusieurs années de réaliser des actions promotionnelles d'une certaine ampleur au bénéfice de chaque partenaire et du village. Ainsi, de nombreuses brochures spécifiques « TVM » ont vu le jour, affiches, banners, goodies, des campagnes TV et radios, participation à des salons de tourisme…

Un constat : la marque « Treignes » est connue. A tout le moins, en Belgique ! Toutefois, force est de constater que les sources de subventions de promotion communes se sont taries et que l'ASBL « chapeau » connait des difficultés de gestion.

L'OTV soutient l'ASBL TVM depuis le début. Ce soutien est indispensable pour mener une promotion efficace de Treignes et de ses acteurs touristiques et culturels.

Une attention particulière sera accordée à la poursuite de cette association qui rassemble les opérateurs pour mieux les promouvoir.

### f. Le petit train routier de Nismes

Depuis plusieurs années, l'Office du Tourisme gère le petit train touristique routier de Nismes en saison touristique. L'OTV en assure la gestion complète : promotion, agenda des réservations et billeterie. Et ce pour une assez faible rétribution. Il faut être aussi conscient des faiblesses de cette attraction qui date de plus de 60 ans : vieillesse du train, pannes, difficultés de réparation, chauffeur (s) à trouver… Une attention particulière sera accordée à la pérennité de cette sympathique activité qui est aussi une institution dans le village.

### g. Vierves, un des plus beaux villages de Wallonie

Vierves fait partie des « Plus Beaux Villages de Wallonie » depuis 1999.

Un parcours d'interprétation "Entre Ardenne et Calestienne" invite le promeneur à découvrir le village sous l'angle de l'histoire et de la géographie.

L'O.T.V. y propose aussi des visites guidées pour groupes.

Depuis 2013, l'association s'est essoufflée et le comité d'habitants a baissé les bras.

Depuis 2023, l'OTV tente de relancer le comité.

Ainsi, l'organisation de la Balade Romantique en collaboration avec l'asbl des Plus Beaux Villages mais aussi des commerçants, habitants passionnés, comités des fêtes et propriétaires d'hébergements. Suite à ces échanges et réunions, un nouveau comité vient de voir le jour fin décembre 2024, une fort bonne nouvelle !

L'OTV et la Commune soutiendront les initiatives nouvelles et notamment la création d'un parcours Totemus à Vierves en 2025.

#### h. Le Parc de Nismes et les jardins d'O

Le Parc de Nismes est sans aucun doute l'endroit préféré des familles, marcheurs, sportifs et enfants ! Au cœur de Nismes, les jardins d'O accueillent toute l'année de très nombreux visiteurs, petits et grands…

#### i. L'hébergement

Viroinval compte une offre variée d'hébergements de tourisme sur son territoire : 1 hôtel, des gîtes ruraux, chambres d'hôtes, des hébergements pour groupes, le camping ARDINAM à Oignies, un « glamping » à Oignies, le K d'or, de plus en plus de locations en Air Bnb, des emplacements de motorhomes à Nismes, Treignes, Oignies, …

Au total, une grande capacité de lits qui se traduit par de nombreuses nuitées touristiques chaque année.

Les points d'attention pour le futur :

- Absence d'hôtel de grande capacité, en mesure d'accueillir des groupes. En s'appuyant sur les atouts touristiques susvisés, avec les labels « Parc Naturel » et « Parc National » et l'attractivité des nouvelles réalisations du PN ; la Commune et ses leviers touristiques rechercheront des investisseurs privés pour combler cette lacune et mieux répondre ainsi à la demande.
- Le site des Battérages à Nismes reste une zone capable sur le plan urbanistique pour accueillir de l'hébergement touristique insolite. Jusqu'alors, le projet a manqué d'investisseur(s). Des contacts seront repris pour relancer le dossier.
- L'hébergement insolite, aussi dénommé « glamping » est un nouveau mode d'hébergement qui a la cote. Une concession de service public a été octroyée pour le Kd'or à Oignies. Cette nouvelle expérience en est encore à ses débuts mais devrait prendre son essor dans les prochaines années. Un dialogue sera mené en ce sens avec le gestionnaire privé.
- De même, les motorhomes qui allient transport et hébergement, constituent aussi un marché en expansion. Une réflexion sera menée sur l'opportunité d'améliorer l'offre d'aires de stationnement adapté à Viroinval.

### 3.5.3 La Maison du Tourisme Pays des Lacs

### 3.5.3.1 Les missions de la Maison du Tourisme :

Les missions des organismes touristiques sont définies dans le code Wallon. Le nouveau code wallon devrait être d'application en juillet 2026. Dans l'attente de ce document officiel, la MT s'est fixée une feuille de route jusque 2033. La mission de la Maison du Tourisme Pays des Lacs est de stimuler un tourisme durable et innovant de manière fédératrice et transversale dans la région.

En 2033 :

- Les offres touristiques du pays des Lacs sont durables, attractives et innovantes ;
- Les acteurs touristiques s'inscrivent dans le Tourisme Durable pour gérer et développer leur activité et ils sont ambassadeurs du slow tourisme ;
- La majorité des excursionnistes découvrent le Pays des Lacs sans voiture et les visiteurs en séjour se déplacent principalement grâce aux mobilités douces ;
- Les citoyens s'impliquent dans les projets touristiques ;
- L'accueil touristique est un service souple, transversal et de qualité

Ces 5 ambitions sont traduites en 60 actions. Pour financer le développement de ses activités, la Maison du Tourisme a déposé 5 projets transfrontaliers INTERREG VI et 1 projet FEADER dans le cadre de la mesure 372 – coopération dans le domaine du Tourisme PAC 23-27 – Montant total : 2.225.000 pour 4 ans de mi 2024 à mi 2028

### 3.5.3.2 Projet INTERREG VI XTravel Tourism (projet relatif au vélo) :

- Entretien et adaptation du réseaux points nœuds existant si nécessaire notamment vers l'Ardenne
- Schéma d'implantation, création et équipement des zones de repos, d'aires de convivialité expérientielles sur les points Nœuds et l'EV3 ;
- Etude et mise en œuvre de solutions adaptées aux besoins de la clientèle à besoins spécifiques pour nos 3 parcours Access-i ;
- Création des boucles de la Meuse (Séjours de 1 à 7 jours autour de l'Ev19);
- Création de la route de la Mer à l'Ardenne ;
- Création de parcours Train + vélo
- Mise en réseau des opérateurs et mise à disposition d'outils pour mieux accueillir les clientèles à vélo ;

#### 3.5.3.3 Projet INTERREG Henriette (Projet relatif au pédestre) :

- Implantation du Réseau à points nœuds pédestre sur Philippeville, Doische et Sivry rance ;
- Schéma d'implantation, création et équipement des zones de repos, d'aires de convivialité expérientielles sur les points Nœuds pédestres des 9 Communes FPC ;
- Connexion avec le réseau à points nœuds pédestre du Valjoly et connexion avec les GR français « Grand Tour de l'Ardenne » ;
- Création de séjours pédestres entre le Valjoly et les points nœuds pédestre
- Animation des professionnels du tourisme autour de la randonnée pédestre ;
- Création d'une carte réseau points nœuds pédestre

#### 3.5.3.4 Projet INTERREG VI – Ardenne Tourisme Compétence (projet relatif à la professionnalisation des acteurs) :

Ce projet développe la professionnalisation des prestataires touristiques privés et publics dans les Transitions numériques, des organisations, de l'accueil et de toutes les offres thématiques.

- Actions de sensibilisation, de formation en groupe et d'accompagnement individualisé sur :
  - le tourisme durable, l'accessibilité pour les personnes à besoins spécifiques ;
  - la vente en ligne, promotion et orientation digitale ;
  - le passage au nouveau code pour les hébergements ;
  - la transition de l'accueil vers la création de tiers-lieux ;
  - le développement du slow tourisme et de l'intégration des habitants pour le développement du Tourisme

#### 3.5.3.5 Projet INTERREG VI – Ardenne Tourisme LAB (projet relatif à l'innovation) :

L'objectif est de pouvoir en partenariat avec Charleroi Entreprendre accompagner le secteur du tourisme et des loisirs dans un processus d'innovation ouverte pour mieux répondre aux enjeux et défis relevés. Concrètement, le projet consiste à :

- Rassembler et valoriser les acteurs engagés dans l'innovation ;
- Acculturer l'ensemble des acteurs à l'importance, l'exigence et la pertinence de l'innovation ouverte ;

- Stimuler l'émergence de nouvelle solution : hackathon
- Favoriser et accompagner l'expérimentation / accompagnement des porteurs de projets par les accompagnateurs/incubateurs de projets existants et réalisation.
- Contribuer à la prospective, innovation et veille territoriale avec les Hautes écoles Hénnallux, Schuman ; Yschool ;
- Lancer des concours d'idées et des appels à projets Hackathon Création d'ateliers thématiques ;
- Accompagnement à l'expérimentation sur le territoire ;

#### 3.5.3.6 Projet INTERREG VI – Ardenne Tourisme Responsable pour Tous (projet relatif au développement du Tourisme Durable) :

- Etudes sur la gouvernance et les indicateurs pour adopter un tourisme durable sur le territoire, sur l'intégration des habitants dans la gouvernance touristique, sur l'impact climatique et les possibilités de résilience, sur le profil du randonneur ;
- Mise en accessibilité des sites et lieux touristiques ;
- Implantation de petits équipements accessibles aux personnes à besoins spécifiques ;
- Création de séjours pour les personnes à besoins spécifiques ;
- Etude du profil randonneur ;
- Reconnaissance LQT pour le grand tour de l'Ardenne ;
- Implantation de petits équipements sur les randonnées ;
- Réalisation d'un topoguide en D ou En ;
- Comités d'itinéraires / accompagnement accueil rando.

#### 3.5.3.7 Projet FEADER Forêt d'Ardenne (prolongation du Projet Forêt du Pays de Chimay) :

- Itinérance Pédestre **:** développer des services le long de l'itinéraire, topoguides et développement de nouvelles liaisons points-noeuds vers Cerfontaine et Walcourt.
- Parcours Equestre **:** Etude d'implantation et rédaction technique du Cahier spécial des charges pour baliser la Chevauchée au Pays des Lacs pour le balisage qui devra être prévu via une subvention équipement ordinaire.

- Parcours Cyclosportif **:** Classification et valorisation des itinéraires VTT : étude pour le schéma directeur de l'ensemble des parcours VTT et réalisation des dossiers de reconnaissance et de piquetage.
- Intermodalité : créer des séjours intermodaux, amener les opérateurs à penser leur activité au départ des gares de train et/ou arrêts de bus,
- Expériences : répondre aux besoins de tous les publics cibles, renforcer l'offre existante (parcours immersifs, culturels, artistiques et ludiques en forêt, parcours thématiques pour divers publics, développement de supports sensoriels) et enrichissement de parcours existants via le développement de nouveaux contenus/outils sur le massif (patrimoine oral et légende).

#### 3.5.3.8 Implication dans Charleroi Métropole Tourisme :

Positionner le tourisme, le loisir et la culture (et plus particulièrement le sud du territoire dans l'écosystème de Charleroi Métropole au même titre que Enseignement, formation et emploi, Entrepreneuriat et accompagnement des PME, Mobilité, Transport énergétique

#### 3.5.3.9 Implication dans le Parc National pour la Mise en œuvre des actions Touristiques:

- Création d'une porte d'entrée sur les Lacs de l'Eau d'heure avec un accueil commun MT-PN-LLEH ;
- Implantation du Réseau à points nœuds pédestre sur Chimay, Couvin, Froidchapelle, Momignies et Viroinval afin de relier les portes d'entrées et les points d'intérêts du Parc national ;
- Balisage points nœuds pédestres sur les 5 Communes du Parc national ;
- Etude de l'état actuel des sentiers balisés pédestres reconnus et propositions de recommandations aux 5 Communes du Parc national (équipements, mise à jour, entretien, harmonisation balisage, …) ;
- Réalisation d'un casting des talents- spécial Nature avec le Parc national pour l'accompagnement des candidats en vue d'une mise en tourisme de leurs activités ;

### 3.5.4 La gare d'Olloy

La gare d'Olloy a été entièrement rénovée en deux phases en vue d'y implanter une activité touristique et culturelle. Vu la cessation de l'activité du précédent exploitant, une nouvelle concession de service public sera négociée prochainement avec un nouvel

opérateur touristique. Une synergie sera recherchée avec les autres musées et attractions touristiques de Viroinval pour compléter l'offre existante.

### 3.5.5 Tourisme et patrimoine

La combinaison du patrimoine et du tourisme est un des axes prioritaires d'action du tourisme wallon. Le patrimoine naturel, culturel et architectural de Viroinval est un de nos précieux atouts.

Le collège communal entend mieux valoriser son patrimoine culturel tant pour nos concitoyens que pour nos villégiateurs. Pour ces derniers, le patrimoine bâti exceptionnel, les monuments, les vestiges de notre passé industriel, le petit patrimoine, les sites mémoriels des deux guerres, sont autant de points d'intérêt à proposer sur les circuits de promenades et randonnées. Tout ce patrimoine valorisé peut concourir à une plus forte attractivité de notre entité. De même, les arts plastiques, les œuvres d'art de plein air contribuent à l'attractivité globale de Viroinval.

### 3.5.6 Les initiatives nouvelles et le smart tourisme

Avec les différents acteurs touristiques, nous étudierons la possibilité de mettre en place un ticket commun permettant aux visiteurs d'accéder à plusieurs musées et attractions locales à un tarif avantageux.

Ce dispositif vise à stimuler la fréquentation.

Ce Pass inter-musées et attractions serait proposé sous plusieurs formules adaptées aux besoins des visiteurs :

- Pass Journée : accès illimité aux musées et attractions partenaires pour une journée.
- Pass Week-end : valable tout le week-end, idéal pour une sortie en famille ou entre amis.
- Pass Famille : offre spéciale pour les familles avec un tarif préférentiel.
- Pass Viroinval : tarif préférentiel pour les résidents de la Commune

Le ticket sera moins cher que l'achat des entrées individuelles cumulées et inclura des réductions pour les étudiants et les seniors.

Des formules d'offres complémentaires avec les hôteliers et restaurateurs seront étudiées avec les partenaires.

Afin de renforcer l'attractivité du Pass, des offres combinées seront étudiées en partenariat avec les acteurs locaux :

- Pass "Découverte Week-end" :
- Accès aux musées et attractions
- Menu spécial dans les restaurants partenaires (ex. : "Lunch Découverte")
- Nuitée en gîte, hôtel ou hébergement insolite
- Activités complémentaires proposées par les commerçants locaux (ex. : dégustations, visites guidées exclusives)

L'idée est de valoriser le tourisme local, de soutenir l'économie des restaurateurs et hôteliers et d'offrir aux habitants une expérience enrichissante sur leur propre territoire.

Quelles seraient les modalités d'achat ?

L'e-ticket pourra être acheté :

- En ligne via l'office du tourisme
- Directement aux caisses des sites partenaires
- Dans les commerces partenaires

Une campagne de communication sera mise en place pour promouvoir ce Pass, via des supports numériques et physiques.

Par ailleurs, un groupe d'experts sera mis en place pour développer le smart tourisme à Viroinval.

## *3.6 La culture*

### 3.6.1 L'importance du secteur culturel

La culture joue un rôle fondamental dans l'évolution du monde, car elle constitue le socle sur lequel reposent les valeurs, les connaissances, et les traditions qui façonnent les sociétés. Elle est à la fois un héritage et un vecteur de transformation. À travers l'histoire, la culture a permis aux peuples de s'adapter aux défis environnementaux, économiques, et sociaux, tout en préservant leur identité. Elle favorise la transmission des savoirs et des expériences, offrant ainsi une continuité entre les générations.

Dans un monde en mutation rapide, marqué par la mondialisation, les avancées technologiques et les crises globales, la culture devient un outil essentiel pour promouvoir la compréhension mutuelle et la tolérance. Elle permet de dépasser les frontières géographiques et idéologiques, en créant des ponts entre les différentes communautés. Les expressions culturelles – qu'il s'agisse de la langue, de l'art, de la musique ou des

traditions – enrichissent les échanges et encouragent l'innovation en intégrant diverses perspectives.

De plus, la culture joue un rôle clé dans la résilience des sociétés face aux bouleversements. Elle nourrit le sentiment d'appartenance et donne un sens collectif à l'action. En protégeant la diversité culturelle, nous préservons la richesse de l'humanité et assurons un avenir où chaque voix peut contribuer à façonner un monde plus inclusif, équitable et durable. Ainsi, la culture est non seulement un miroir de l'évolution du monde, mais aussi un moteur indispensable pour son progrès.

### 3.6.2 Les opérateurs culturels

Pour faire face à aux bouleversements du monde et à leurs échos sur notre belle Commune, plusieurs opérateurs culturels situés à Viroinval disposent d'un agrément de la Fédération Wallonie Bruxelles :

- Trois musées : Le Musée du Malgré Tout, l'Ecomusée du Viroin et le Musée du petit format d'art contemporain
- Une maison de jeunes
- Un centre de rencontre et d'hébergement
- Un centre culturel
- Un centre d'expression et de créativité (CEC)

Signalons que ces divers opérateurs du territoire collaborent régulièrement avec plusieurs autres partenaires du champ de l'éducation permanente : Présence et action culturelles, Vie féminine, Soralia, Liages, Altéo, Esenca, les équipes populaires…

A ces opérateurs reconnus par le département culturel s'ajoutent :

- Le Musée du chemin de fer à vapeur des 3 vallées
- L'espace muséal Arthur Masson
- Le café-concert « Le Nuton »
- La « Guinguette » de Oignies

qui offrent également diverses propositions culturelles tout au long de l'année.

### 3.6.3 Les missions et l'agrément du centre culturel Action Sud

Viroinval dispose d'un atout majeur pour la mise en œuvre de sa politique culturelle, à savoir le centre culturel Action Sud.

Un outil extraordinaire, façonné au gré de ses 27 années d'existence qui permet aujourd'hui l'accueil et/ou l'organisation d'une multitude de propositions culturelles dans des formes diverses : Théâtre, concerts, expositions, rencontres citoyennes, conférences, ateliers ….

Action Sud est le pivot de l'action culturelle de notre entité.

La réputation positive de cette institution dépasse largement les frontières de notre territoire.

Son fonctionnement repose sur un agrément de la Fédération Wallonie Bruxelles qui se décline en 3 parties :

1. Une reconnaissance dite « de base » en qualité de centre culturel local ;
2. La reconnaissance d'une action spécialisée en diffusion des arts de la scène (arts vivants) ;
3. Une action culturelle intensifiée sur le territoire de l'arrondissement de Philippeville.

10 travailleur.euse.s contribuent à faire vivre ce projet et à le développer.

Au quotidien, Action Sud accueille plusieurs associations qui développent tout ou partie de leurs activités dans ses infrastructures et font régulièrement appel à ses services pour les aider dans leur fonctionnement et/ou leur développement qui pour une mise en réseau, un soutien administratif ou un prêt de matériel.

### 3.6.4 Un projet culturel qui va à la rencontre au plus près des lieux de vie de citoyens

Au fil du temps, Action Sud a eu à cœur de soutenir ou de développer diverses initiatives au cœur des villages de l'entité. Un important travail de rencontre et de consultation a permis la rédaction de dossiers spécifiques mettant à l'honneur les réalités et perspectives exprimées par les citoyens de nos huit villages. Ces derniers ont été publiés sous forme de cahiers centraux dans le trimestriel du centre culturel, Enviroin.

Vinrent ensuite l'organisation de spectacles dans les Villages (Concert St Patrick à Mazée, organisation de spectacles lors de la fête d'été à Le Mesnil, organisation d'activités culturelles avec « Le légendaire », soutien au « Boojum et dada festival », organisation des fêtes de la musique en collaboration avec la fanfare de Vierves…) .

Progressivement, certaines de ces activités se sont orientées vers la mise en place de structures plus pérennes ; Création d'un point lecture à Oignies en collaboration avec la bibliothèque paroissiale, aide à la mise en place d'un atelier communautaire à Le Mesnil et animation d'un tiers lieu dans les locaux d'Action Sud.

Le développement et la pérennisation de ces structures sous la forme la plus adéquate constituera un enjeu central de la législature à venir.

Tiers lieux, points lecture, spots culture, autant d'appellations qu'il nous appartiendra de conjuguer au mieux des intérêts du développement de ces projets citoyens.

### 3.6.5 Les Arts plastiques et Action Sculpture

Depuis sa création, le centre culturel a eu à cœur de développer les projets arts plastiques.

Divers projets d'expositions tant amateurs que professionnels de plasticiens sont proposés tout au long de l'année.

De plus, une collaboration étroite s'est nourrie et renforcée avec le Musée du Petit format d'art contemporain depuis l'installation de ce dernier dans les infrastructures d'Action Sud

Un projet de décentralisation de l'académie de Châtelet a un temps été proposé aux instances de la FWB, mais n'a malheureusement pas été retenu par celles-ci alors que les instances de gestion du partenaire et la Commune de Châtelet s'étaient montrées très favorables au projet.

Aujourd'hui, c'est le collectif des plasticiens participant au projet «Promenade au Sud» qui sont invités à porter une dynamique de rencontres entre amateurs et professionnels du projet et divers projets de formation dans le domaine.

### 3.6.6 Les mérites culturels associatifs et citoyens

La présente majorité entend proposer l'organisation récurrente d'une mise à l'honneur des artistes associations et citoyens qui sont porteurs de projets culturels relevant.

Le travail de mobilisation et de détermination des lauréats se fera au travers d'une dynamique démocratique au départ de la plateforme des associations qu'anime le centre culturel depuis plusieurs années. C'est cette instance qui sera invitée à déterminer les modalités d'organisation de cet événement.

### 3.6.7 Le Parcours d'Education culturelle et Artistique PECA

Action-Sud est partenaire naturel du Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA) défini par la Fédération Wallonie Bruxelles (voir le chapitre « enseignement »).

### 3.6.8 Soutenir le 7ème art à Viroinval

Viroinval a l'immense chance d'avoir sur son territoire un cinéma qui n'a plus rien à prouver à ses comparses, le Ciné Chaplin.

Ce dernier a de longue date conclu une convention de partenariat avec le centre culturel Action Sud qui lui aussi dispose d'un équipement professionnel de diffusion cinématographique.

Tout au long de l'année, les partenaires se soutiennent et mutualisent leurs moyens pour développer divers projets de diffusions. La Commune se tiendra à leurs côtés pour les aider à maintenir cette dynamique exemplaire.

Par ailleurs, plusieurs lieux de notre entité ont depuis bien longtemps été identifiés comme potentiels cadres de tournages et plusieurs films, dont certains, primés à l'international, ont été réalisés en tout ou en partie sur notre territoire.

Il y a là un vecteur de création d'une industrie culturelle qui mérite d'être accompagnée au plus près.

### 3.6.9 Viroinval et le devoir de mémoire

Maintenir et développer la dynamique sur la question du devoir de mémoire au départ du centre culturel peut être un projet enrichissant et impactant.

Les objectifs centraux de ce projet sont :

Sensibilisation : Amener les participants à mieux comprendre les enjeux du devoir de mémoire (histoire, transmission, impact sur le présent).

Cela suppose de :

- Favoriser et renforcer le dialogue intergénérationnel : Créer un espace d'échange entre différentes générations et communautés.
- Mener des actions concrètes : Encourager la réflexion autour d'initiatives mémorielles

Élaboration d'une programmation culturelle

Thèmes centraux :

- La mémoire des guerres mondiales et des conflits récents.
- La colonisation et ses impacts.
- La mémoire des luttes sociales et des mouvements pour les droits humains.
- Les récits oubliés ou méconnus (minorités, résistances, migrations).

Activités à proposer :

- Conférences et débats : Inviter des historiens, sociologues, témoins ou descendants pour partager leurs récits.
- Expositions : Photos, archives, œuvres artistiques retraçant des épisodes marquants.
- Projections : Films documentaires ou historiques suivis de discussions.
- Ateliers créatifs : Écriture, théâtre ou art plastique autour du thème de la mémoire.
- Rencontres intergénérationnelles : Témoignages d'anciens et de témoins des phénomènes actuels, discussions avec des jeunes.

Sensibilisation des publics

- Écoles : Organiser des activités en collaboration avec les établissements scolaires pour impliquer les jeunes.
- Associations locales : Faire appel aux associations mémorielles, d'anciens combattants, de droits humains et de soutien à des causes humanitaires.
- Habitants : Créer des espaces où les citoyens peuvent partager leurs histoires ou objets mémoriels (ex. : « mur des souvenirs » collaboratif).

Ancrage du projet dans le territoire

- Créer un lien avec le patrimoine local : Identifier les lieux de mémoire ou figures historiques locales pour les inclure dans le projet.
- Marquer les dates clés : Organiser des événements lors de commémorations (11 novembre, Journée internationale de la mémoire de l'Holocauste, de la Nakba etc.).
- Promouvoir des initiatives participatives : Par exemple, proposer une collecte de témoignages ou de photos d'époque auprès des habitants.

Donner une dimension artistique

- Collaborer avec des artistes locaux pour créer des œuvres inspirées de la mémoire collective (fresques, spectacles, installations).
- Organiser un concours artistique autour du devoir de mémoire (dessins, poèmes, vidéos).

Mesurer l'impact

- Créer des archives : Documenter les activités et témoignages recueillis pour en faire une ressource disponible au centre culturel. Renforcer dans ce cadre les collaborations avec la Maison Communale des archives de Vierves.
- Impliquer les participants : remettre en activité la plateforme citoyenne de devoir de mémoire.

- Pérenniser la démarche : Mettre en place une dynamique annuelle ou permanente autour de la mémoire.

Exemple d'initiative phare à développer à Viroinval

Un projet intitulé "Mémoires croisées" : une série d'événements qui associeraient des témoignages locaux à des approches artistiques. Par exemple, un spectacle de théâtre inspiré des histoires recueillies ou une promenade mémorielle guidée dans l'entité avec des performances sur site.

## *3.7 L'environnement*

### 3.7.1 Le Parc Naturel Viroin-Hermeton

#### A. Missions d'un Parc naturel :

Trois axes de base :

- Patrimoine naturel et biodiversité : Préservation et gestion des écosystèmes locaux
- Développement économique rural (agriculture, tourisme, énergie, circuits courts, artisanat…)
- Paysages et aménagement du territoire : valorisation des paysages et gestion de l'espace rural

Trois axes transversaux :

- Sensibilisation et communication : informer, convaincre et mobiliser les citoyens
- Innovation et expérimentation : développer des projets novateurs adaptés aux enjeux du territoire.
- Partenariats et coopération : travailler avec un large éventail d'acteurs du territoire pour renforcer l'impact positif des actions menées.

#### B. Le territoire du Parc Naturel

Pendant de très nombreuses années, le Parc Naturel Viroin-Hermeton a été monocommunal, en contradiction avec le Décret wallon.

Sous la législature 2013-2018, des contacts ont été pris avec plusieurs Communes voisines en vue de réaliser une extension de notre Parc naturel et étendre son champ d'action. Cela a abouti en 2018 à une approbation, par les trois Conseils communaux, de l'extension du Parc aux Communes de Couvin et de Philippeville.

Le PNVH est ainsi devenu supra-communal.

Au cours de la législature 2019-2024, cette extension du Parc Naturel s'est concrétisée dans les instances, les moyens financiers et les actions,… L'équipe pluri-disciplinaire s'est agrandie.

Un nouveau plan de gestion pour dix ans a été approuvé en 2017 en tenant compte du nouveau territoire.

Le territoire actuel du Parc Naturel est-il figé définitivement ?

Il est certainement souhaitable de faire converger, à terme, si possible, le territoire de la Forêt du Pays de Chimay et celui du Parc Naturel.

En ce sens, des contacts seront noués avec les Communes voisines afin de les réinterroger sur leur volonté, dix ans plus tard, de rejoindre ou non le Parc Naturel.

La confection d'un nouveau plan de gestion à horizon 2027-2028 donnera une opportunité à ces Communes de s'intégrer dans une nouvelle dynamique régionale.

### C. Les grands projets actuels du Parc naturel Viroin-Hermeton

L'équipe du PNVH rassemble actuellement 18 travailleuses et travailleurs. Cette équipe met en œuvre une multitude d'actions sur le territoire de Couvin, Philippeville et Viroinval. En voici quelques exemples :

- Nature : c'est une des 3 missions de base du Parc naturel. Elle s'illustre par de nombreuses actions dont nous ne ferons pas, ici, la liste exhaustive. Citons néanmoins : le creusement de mares forestières, l'opération sauvetage des batraciens, l'opération combles et clochers (aménagements pour chouettes et chauves-souris), la restauration et la valorisation d'anciennes carrières en tant qu'habitats spécifiques, la reméandration de l'Eau Blanche…

  Le Parc naturel participe évidemment également activement aux projets menés dans le cadre du Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

- Énergie :
  - Le Parc naturel abrite le Guichet de l'Énergie de l'Arrondissement Philippeville-Dinant qui informe tous les citoyens sur les règlementations et primes relatives à la consommation énergétique de leur habitation
  - En outre, le Parc naturel va mettre sur pied une Plateforme Locale de Rénovation Énergétique (PLRE) sur le territoire de 6 Communes (Viroinval, Philippeville, Couvin, Walcourt, Florennes et Doische). Celle-ci ira plus loin que le Guichet en accompagnant le candidat rénovateur dans toutes les étapes de ses travaux énergétiques : du contact initial avec les entrepreneurs à la réception du chantier.

- Local'Bois : ce projet de circuit-court énergétique entre dans sa phase concrète puisque 2025 va voir la construction de la plateforme de séchage des plaquettes. Grâce à celle-ci, les Communes vont pouvoir alimenter leurs chaufferies bois-plaquettes, en utilisant du bois issu de leurs forêts. Le développement de nouvelles chaufferies doit permettre à ce projet de diminuer la quantité d'énergie-fossile consommée.
- Fiche-projet « Énergie citoyenne » : analyse des capacités de production énergétique locale et durable et recherche de financement pour la mise en œuvre du projet de production le plus adéquat.

- Agriculture et alimentation :
  - Conseil de Politique Alimentaire (CPA) : le PNVH co-coordonne le CPA de Charleroi Métropole. Il rassemble les différents acteurs du secteur agro-alimentaire pour soutenir la production locale raisonnée et de qualité.
  - Marché Terroir et Artisanat de Nismes : le PNVH promeut et organise le marché bimensuel de Nismes (d'avril à octobre).
  - Autres actions liées à l'alimentation et/ou à l'agriculture Cf. LEADER
- Paysages et aménagement du territoire :
  - La charte paysagère : après la phase d'analyse et celle des recommandations, 2025 marque l'entrée dans la phase d'action. Plusieurs actions seront donc mises en œuvre afin de préserver ou restaurer certains paysages. De même, différentes activités seront proposées pour sensibiliser le grand public aux paysages qui sont les nôtres.

- Sensibilisation :
  - Les animations scolaires : plus de 350 élèves sensibilisés chaque année.
  - Les activités grand public : conférences, balades, visites, projections, animations, jeux, spectacles, concerts… Plus de 30 activités sont proposées, chaque année, au public sur des thématiques aussi variées que l'apiculture, l'alimentation, les paysages, le patrimoine, l'environnement, les vergers, les oiseaux, l'eau, les pelouses sèches, la flore, la faune, la mobilité, la forêt…
  - Les stages : organisés durant les vacances scolaires à l'attention des enfants de 6 à 12 ans.
  - Accueil Temps Libre à la ferme : projet en cours de montage avec les coordinatrices ATL des 3 Communes (Cf. LEADER)

## D. GAL/LEADER

Début 2024, le PNVH a été reconnu comme Groupe d'Action Locale et donc obtenu un subside LEADER. Les fiches-projets à mener dans ce cadre, et jusque fin 2027, sont les suivantes :

## 1. Appui technique – coordination

La coordination du GAL se structure autour de 3 axes:

Axe 1 : Fonctionnement administratif et financier

Axe 2 : Animation du GAL

La cellule d'appui technique assure la diffusion des projets, soutient les chargés de projets par des rencontres régulières, et évalue les actions. Elle représente le GAL auprès de réseaux extérieurs et coordonne les partenariats pour garantir la pérennité des initiatives.

Axe 3 : Communication du GAL

Chaque projet développe sa propre stratégie de communication, tandis qu'une communication générale est mise en place pour toucher les acteurs internes et externes, en veillant à une coordination efficace pour éviter redondances et incohérences.

## 2. Laboratoire de nouvelles mobilités en milieu rural

Le projet vise à promouvoir des mobilités durables et adaptées aux milieux ruraux. Il s'appuie sur des actions concrètes pour encourager les modes de transport actifs et alternatifs, en complément des initiatives locales existantes.

Axe 1 : Modes actifs

- Création d'un schéma cyclable pour faciliter les trajets quotidiens à vélo.
- Des études techniques seront menées pour améliorer la sécurité des trajets cyclables et combler les « chaînons manquants » entre les réseaux locaux et les mobipôles.
- Ateliers vélos participatifs pour aider les habitants à entretenir leurs vélos et découvrir les nouvelles mobilités électriques.

Axe 2 : Transports alternatifs

- Développement de l'autopartage, avec deux stations à Couvin et Philippeville, et un système de partage de véhicules entre voisins via des boîtiers connectés.
- Mise en place d'un service de covoiturage sécurisé pour les trajets domicile-école et vers les centres sportifs.

- Introduction d'un coaching mobilité pour familiariser les citoyens avec les transports collectifs, partagés et à la demande.

Ces actions visent à renforcer l'autonomie des habitants, favoriser des déplacements plus durables et réduire la dépendance à la voiture individuelle.

### 3. De l'Homme à la Terre : pistes de valorisation de notre patrimoine alimentaire

Le présent projet vise à valoriser les ressources de notre patrimoine agro-alimentaire au travers de quatre axes d'actions :

Axe 1 : Filière laine : Dynamiser l'utilisation de la laine, en créant une plateforme pour coordonner les acteurs et explorer des débouchés locaux en habillement, écoconstruction, et industrie.

Axe 2 : Préservation des vergers : Soutenir les vergers traditionnels en formant les citoyens à l'entretien des arbres, en facilitant les échanges et en accompagnant les agriculteurs.

Axe 3 : Circuits courts alimentaires : Accroître la visibilité des producteurs locaux via des actions de communication et organiser un réseau logistique pour faciliter la distribution de produits locaux.

Axe 4 : Sensibilisation des enfants : Créer un accueil extrascolaire à la ferme pour initier les enfants aux métiers agricoles et aux enjeux alimentaires, via des activités éducatives et de découverte.

Ces actions renforcent l'économie locale et sensibilisent la communauté à une alimentation durable.

### 4. La Nature et le Vivant

Ce projet mènera des actions concrètes pour renforcer le lien social et l'autonomie énergétique et alimentaire :

1. Affouage : Formation gratuite à la gestion du bois de chauffage pour permettre aux citoyens, y compris les plus précaires, d'accéder à une source de chauffage économique (Conventions de formation à la pratique de la coupe de bois entre le CPAS et le PNVH).
2. Potagers collectifs : Accompagnement de collectivités (écoles, maisons de repos) pour créer des potagers, renforcer les liens sociaux et promouvoir l'inclusion.

3. Arbres du souvenir : Aménagement de lieux naturels pour l'accueil des cendres des défunts, offrant un espace de recueillement dans un cadre proche de la nature.
4. Vivre la transition : Rencontres et ateliers citoyens pour encourager des modes de vie durables, en partenariat avec le Centre Culturel de Philippeville.

Ces actions visent à promouvoir un mode de vie respectueux de l'environnement et à renforcer les liens entre les habitants.

**5. Energie citoyenne**

Le projet « Énergie citoyenne » vise à accélérer la transition énergétique locale autour de trois axes :

1. Rénovation énergétique : Accompagnement des ménages dans la rénovation de leur logement, de l'audit énergétique au suivi du chantier, pour réduire la consommation énergétique. Ce volet inclut la création d'un réseau d'entreprises locales spécialisées, une campagne de sensibilisation et un suivi personnalisé.
2. Projets d'énergie renouvelable : Identification et étude de projets potentiels en énergies renouvelables (hydroélectricité, solaire, éolien) et concrétisation d'au moins un projet en partenariat avec les Communes.
3. Création d'une coopérative énergétique : Formation d'une coopérative citoyenne pour pérenniser les initiatives de transition, en lien avec les acteurs locaux, afin de mobiliser durablement les ressources et compétences du territoire.

### 3.7.2 Le Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse

**A. Rétroactes**

Le 30 septembre 2022, le Conseil communal de Viroinval a approuvé le dossier de candidature de 5 Communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse pour la reconnaissance de notre territoire en qualité de Parc National. Les Communes de Couvin, Chimay, Momignies et Froidchapelle ont fait de même. Ce dossier élaboré par plusieurs partenaires motivés pendant plus d'un an faisait suite à un appel à candidatures lancé par la Wallonie dans le cadre d'un plan de relance belge, lui-même financé par un vaste plan de relance européen suite à la crise sanitaire. Un accord de collaboration a été signé par l'ensemble des membres de la Coalition Territoriale pour une durée de 20 ans (la durée du Plan Directeur). De manière supplémentaire, une convention bilatérale entre la commune de Viroinval et le Parc national a été signée pour la durée du premier Plan Opérationnel.

Le 9 décembre 2022, le gouvernement wallon a reconnu le Parc National de l'Entre-Sambre et-Meuse, lauréat du jury, ainsi que celui de la Vallée de la Semois.

Une manne financière de 19 312 500 euros était ainsi disponible pour le premier Plan Opérationnel du projet avec une échéance de quatre ans (janvier 2023-juin 2026) pour le réaliser (une partie environnement –biodiversité et une partie pour le tourisme).

Le projet a débuté le 1er janvier 2023.

En termes de gouvernance une Asbl « Bureau de projets du Parc National de l'ESEM » a vu le jour piloté par 5 partenaires privés avec le soutien des 5 Communes.

Le 16/10/2024, le Conseil communal de Viroinval a enfin approuvé les statuts adaptés de cette Asbl pour y intégrer une représentation proportionnelle des collèges et conseils communaux.

### B. Les missions

L'Union Internationale de la Nature (UICN) définit un Parc National comme une vaste zone constituée d'espaces naturels à caractère extraordinaire avec un fort accent sur la protection, la conservation et la restauration des dynamiques naturelles, habitats et population d'espèces. Un deuxième accent est mis sur le développement touristique de la région, permettant une expérience exceptionnelle aux visiteurs.

Ainsi, le Parc National de l'ESEM est constitué de plus de 22.000 hectares d'espaces naturels répartis sur les 5 Communes. Pour Viroinval, cela représente 4.318,5 hectares de forêts soumises et 31 hectares de terrain agricoles. Il y a également des terrains privés qui ont été joints dans le périmètre.

Au départ, la Coalition Territoriale via de multiples groupes de travail, des rencontres citoyennes et une négociation constructive a élaboré un Masterplan autour de 5 grandes ambitions et 10 objectifs stratégiques. Les 5 ambitions ont depuis été reformulées autour de trois axes centraux : renaturer, reconnecter et repenser. Le premier plan opérationnel contient environ 90 fiches-actions dans des thématiques diverses : nature, tourisme, sensibilisation, participation, recherche, communication…

Depuis deux ans, l'équipe du PN composée d'une trentaine de travailleurs s'emploie activement à réaliser les différents projets.

Le délai de réalisation est court, compte tenu des procédures administratives à suivre et tous les projets devront être terminés au second semestre 2026.

### C. Le Financement du Parc National après 2026

On le sait depuis le début, les subventions acquises aux deux Parcs Nationaux de Wallonie sélectionnés couvrent une période de 4 ans pour le lancement et la réalisation des projets. La question du financement, fonctionnement et suivi du PN après 2026, après la phase de réalisation des projets, est essentielle.

L'équipe du PN, les membres de l'OA de l'Asbl Bureau de Projets et les 5 collèges communaux sont parfaitement conscients de l'enjeu et travaillent activement à rechercher un plan financier réaliste. Au moment de clôturer cette DPC, il n'est pas possible de donner d'informations plus précises sur le sujet.

Toutefois, le débat sera traité dans les tous prochains mois.

Une première interrogation est de connaître l'orientation souhaitée par le (nouveau) Gouvernement wallon à ce dossier. Après une phase d'investissement pour une relance économique régionale via le label « Parc National » et avec quelques réalisations spectaculaires pour l'attractivité, il parait logique de soutenir le fonctionnement pérenne des deux Parcs Nationaux de Wallonie.

Cela dit, toutes les pistes de financement et de gestion seront explorées pour boucler un plan financier pluriannuel crédible.

### *3.8 Le patrimoine de Viroinval : projet de mise en valeur 2025-2030*

De manière prioritaire, il est fondamental de faire connaître quelques principes de base qui vont encadrer et soutenir la politique de mise en valeur du Patrimoine matériel et immatériel viroinvalois au cours des 6 prochaines années, et nous l'espérons, des années suivantes.

Tout d'abord, un effort particulier sera apporté à la sensibilisation de l'ensemble de la population (enfants, jeunes, adultes et séniors) au patrimoine local et la recherche d'une participation citoyenne active à sa sauvegarde et sa restauration. Il s'agit, d'une part, d'un travail de mémoire en respect de nos aînés, aux origines très diversifiées, nécessaire à la construction de l'identité culturelle des générations actuelles et futures, et, d'autre part d'une valorisation touristique de qualité, qui est importante sur le plan économique, sans nuire à la quiétude de nos concitoyens.

Ensuite, la nouvelle équipe communale souhaite mettre en valeur, dans le domaine du Patrimoine immatériel, plusieurs personnalités locales exceptionnelles, telles que, à Olloy, Joseph Chot et les Frères Bouré, à Mazée et à Treignes, Arthur Masson, à Nismes, Pierre Bosseau, à Oignies, Jean-Baptiste Périquet, ainsi qu'à Vierves, Johan Simon…

Dans l'ordre des villages, par ordre alphabétique, nos réalisations seront les suivantes :

- Dourbes, *La Roche à Lomme* : mise en valeur, à son pied, en face de la tannerie, par un panneau explicatif multilingue et illustré, de l'importance de ce relief naturel isolé fondamental dans l'histoire de la région : lieu de sépulture préhistorique, lieu de culte antique dominant le confluent de l'Eau Blanche et de l'Eau Noire pour former le Viroin, citadelle tardo-romaine protégeant la région contre les invasions de tous horizons.

- Le Mesnil, *Les bornes-limites* : restauration et mise en valeur de ces éléments en pierre de la transition 18e-19e siècles, révélateurs des limites du village avec les voisins de Oignies, Vierves, Treignes et Haybes.

- Mazée - Najauge, *les maisons Art-Nouveau/Art-Déco* : En 1910, un ensemble unique en Belgique de maisons de style de transition entre Art Nouveau et Art Déco a été construit à Najauge, pour héberger les cadres moyens de l'usine sidérurgique de Vireux-Molhain. Elles ont été dessinées par l'architecte dinantais Edouard Frankinet, de réputation internationale, dont de nombreuses réalisations sont encore visibles à Bruxelles, Couvin et Dinant, entre autres, et décorées par son ami architecte, peintre et décorateur Paul Cauchie, encore plus réputé, qui en a réalisé les sgraffites, mettant en valeur les outils et symboles de la sidérurgie. L'ensemble sera mis en valeur par des panneaux explicatifs multilingues illustrés et éventuellement par une plaquette. L'ensemble sera également proposé au classement, pour assurer sa préservation.

- Nismes, *archéologie, industrielle, vestiges des saboteries et four à chaux* :
  - Le *refuge fortifié gallo-romain de la Roche-Saint-Anne*, près du Fondry des Chiens, sera réhabilité, nettoyé et mis en valeur par un panneau explicatif multilingue et illustré.
  - Une attention toute particulière sera apportée au maintien de ce qu'il reste des *bâtiments des saboteries*, autant des boutiques encore plus ou moins intactes le long de l'Eau Noire, que des usines et tout particulièrement de leurs cheminées, éléments emblématiques du paysage nismois. Ici aussi, des panneaux explicatifs seront mis en place.
  - Le *four à chaux*, au pied de la Roche Sainte-Anne, sera réhabilité et mis en valeur de la même manière.

- Oignies-en-Thiérache, *le circuit des ardoisières* : les autorités communales apporteront tout leur soutien à la réalisation du petit circuit des ardoisières de Oignies, en cours de réalisation par l'ASBL GASCOT dans le cadre d'un budget

participatif, ainsi qu'au projet transfrontalier Interreg, en collaboration avec les mairies de Fumay et de Haybes. Viroinval s'engage à trouver une solution rapide à la restauration de la toiture de la chapelle Sainte-Barbe, partie prenante des projets évoqués, sise à l'angle des rues de Revin et Roger Delizée.

- Olloy-sur-Viroin, *Espace Joseph Chot et Frères Bouré* : à l'inverse d'Arthur Masson, l'écrivain Joseph Chot, d'origine ollégienne, ne dispose pas encore d'un lieu destiné à sa mémoire, pas plus que les frères Paul-Joseph et Antoine Félix Bouré, pourtant de notoriété internationale. La seule référence à ces Ollégiens importants se limite à un nom de rue… L'équipe communale s'efforcera donc de pallier cette carence, au travers du renouveau d'espaces à rénover, ou déjà rénovés.

- Treignes, *le four à Chaux, et la signalisation protective des musées*. Le four à chaux, déjà rénové, fera l'objet de la mise en place d'un panneau explicatif, multilingue et illustré, expliquant son fonctionnement.

  Le pouvoir communal s'engage également à solliciter le Service public de Wallonie et la SOFICO pour sécuriser l'accès, principalement des enfants des écoles, aux musées de Treignes :

  - Mise en place d'un passage protégé, à proximité des arrêts du TEC, entre l'ancien restaurant l'Authentik, devenu cafétaria pour groupes scolaires du Musée du Malgré-Tout, et le Musée lui-même. De même, mise en place d'un passage protégé en face de l'Écomusée du Viroin, situé dans la Ferme-château, permettant aux passagers des autocars de traverser ce carrefour en toute sécurité. Enfin, mise en place d'un passage protégé en face de l'Espace Arthur Masson, de surcroît situé en face d'une école primaire (NB. Pour ces deux derniers musées, la route est régionale).
  - Mise en place, au début et à la fin de la rue de la Gare, d'un feu de signalisation dit « espagnol », afin de réguler la vitesse excessive de la plupart des véhicules utilisant cette voie.

- Vierves, *le Carnaval* : les carnavals du Viroin ont été reconnus comme Patrimoine immatériel de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour Vierves, nous prévoyons la mise en place de panneaux explicatifs, largement illustrés, disposés de manière à la fois visible et discrète, dans plusieurs points du village, sans en gâcher l'harmonie, celle d'un des plus beaux villages de Wallonie.

- La Seigneurie de Hierges

L'Association pour le retour de l'ancienne Seigneurie de Hierges a vu le jour. Elle rassemble les Municipalités françaises et belges qui ont fait partie de l'ancienne Seigneurie de Hierges. Le village d'Olloy a fait partie de celle-ci. A ce titre, Viroinval a été sollicité pour participer à cette association culturelle. Le collège communal examinera cette demande avec attention car le projet revêt un intérêt historique, patrimonial et touristique.

### *3.9 La Maison Communale des Archives*

La Maison communale des Archives a vu le jour en 2013 et s'est installée dans les anciens locaux de la gendarmerie à Vierves.

Sous l'impulsion d'un conservateur des archives bénévole, les archives communales d'avant-fusion, les archives mortes sont rassemblées, classées, répertoriées à Vierves.

Ces archives sont consultables sur place sur réservation. Elles sont une source immense de documentation pour des travaux de recherche, travaux d'étudiants, travaux d'auteurs, …

Des journées portes-ouvertes seront organisées pour sensibiliser les citoyen.n.e.s. à l'histoire locale et à l'importance de la préservation de nos archives communales. La Maison Communale des Archives constitue aussi une source d'inspiration pour les enseignant.e.s et des élèves sur des thématiques spécifiques.

### *3.10 Le Programme de Développement Rural (PCDR)*

#### a. Rétroactes

Au cours de la législature 2013-2018, à l'issue d'une longue phase de consultations, un projet de développement rural a été établi, adopté par le Conseil communal le 30 mai 2018 et présenté à Namur pour décision du Ministre en charge du développement rural.

Pour rappel, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a défini 5 projets de priorité 1 ; 9 projets de priorité 2 et 64 projets de priorité 3.

A noter que certains projets de priorités 2 et 3 ont été réalisés hors subvention du développement rural, soit par la Commune sur fonds propres soit avec d'autres sources de financement.

Le PCDR de Viroinval a été approuvé par le Ministre de tutelle le 14/03/2019 avec une durée de validité de dix ans.

Pour les dossiers de priorité 1, des moyens financiers sont disponibles pour ces projets. Il est à noter que, sous la précédente législature, les mécanismes de subventions pour le développement rural ont été revus (à la baisse) avec des plafonds de subsides en fonction des types de projets.

**b. Deux dossiers en cours**

Après un reclassement en janvier 2019 de l'ordre des projets par le précédent collège, le dossier de l'ardoisière a été instruit comme premier dossier. Une convention de faisabilité a été approuvée par le Gouvernement wallon et signée par la Ministre TELLIER en date du 10/02/2021. Un avant-projet a finalement été approuvé par le Conseil communal le 30/01/2023.

Depuis lors, le dossier était en attente. Il a été récemment relancé dans le but d'obtenir une convention de réalisation par la Ministre wallonne en charge du développement rural.

Le Collège a la ferme intention de suivre les dossiers pas à pas, à chaque étape, pour aboutir à une adjudication, si possible encore en 2025.

Le second dossier instruit par le précédent collège est celui de la rénovation de la salle Dothorpa à Dourbes.

Une convention de faisabilité a été signée par la Ministre TELLIER le 14 mai 2024. Un marché de désignation d'auteur de projet sera prochainement soumis au Conseil communal.

**c. Suite du PCDR (2025-2029)**

La première étape consiste à revoir la composition de la CLDR pour la réunir le plus vite possible.

Outre le suivi des deux dossiers susvisés, la CLDR sera invitée à réfléchir aux nouveaux projets à mettre en œuvre en priorité pour les années à venir.

Fin de l'opération ODR en mars 2029.

## *4 Compétences relevant du Premier Echevin Jacques MONTY*

### *4.3 Les Travaux*

#### 4.3.1 Service Travaux : Pérennisation et développement des infrastructures

**A. Une vision transversale pour l'avenir**

Le service travaux joue un rôle central dans l'entretien et l'amélioration des infrastructures communales. Pour la prochaine législature, notre ligne directrice sera axée sur la pérennisation du patrimoine existant, tout en restant ouverts aux évolutions et aux opportunités d'amélioration. Une gestion rigoureuse et anticipative des infrastructures est essentielle pour garantir un cadre de vie de qualité à nos concitoyens. À cet effet, nous nous appuierons sur les diverses aides et subventions mises à disposition par la Région wallonne (PCDR, PIC, UREBA...), afin d'optimiser nos ressources et de maximiser l'impact de nos investissements.

### B. Gestion et entretien des voiries communales

Les voiries constituent un élément essentiel du réseau communal. Elles doivent faire l'objet d'une attention constante pour assurer leur bon état et leur adaptation aux nouveaux besoins de mobilité.

Nous mettrons en place une politique proactive d'entretien et de réfection, garantissant un réseau en bon état et adapté aux besoins des usagers. Dans cette optique, nous nous engageons à :

- Établir un cadastre détaillé de l'état des voiries afin de prioriser les interventions de manière efficace ;
- Poursuivre une politique d'entretien préventif, notamment par la mise en œuvre régulière d'enduisage, afin d'éviter une dégradation prématurée des voiries ;
- Maintenir et améliorer la mise en place de filets d'eau dans les rues qui en nécessitent, garantissant ainsi un bon écoulement des eaux pluviales ;
- Adapter les infrastructures aux nouvelles mobilités en favorisant la création de pistes cyclables et de trottoirs, en particulier dans les zones urbanisées et commerçantes ;
- Renforcer la propreté et l'entretien des villages par des passages plus fréquents pour le nettoyage des rues, des égouts, l'entretien des espaces verts et la vidange des poubelles publiques contribuant ainsi à un cadre de vie agréable pour tous.

Grâce à cette approche intégrée et évolutive, nous souhaitons assurer un cadre de vie harmonieux et durable, tout en anticipant les défis futurs et en répondant aux besoins de nos concitoyens.

### C. Voiries régionales : collaboration et actions

Conscients de l'influence limitée de la Commune sur la réfection et l'aménagement des voiries régionales, nous nous engageons à une démarche proactive auprès du SPW, en explorant toutes les opportunités de collaboration et en maintenant un dialogue constant en vue de :

- Accélérer la rénovation de la RN 990, moderniser la traversée d'Olloy vers Oignies (rond-point) et la traversée du village de Oignies en direction de Fumay ;
- Etudier la possibilité de sécuriser la RN 99 à l'entrée d'Olloy via la création d'un rond-point
- Etudier la possibilité de sécuriser le carrefour au relais Verlaine (signalétique carrefour dangereux, vitesse réduite à 70)

### 4.3.2 Gestion et valorisation des infrastructures immobilières communales

#### A. Un inventaire pour une meilleure gestion.

Les infrastructures immobilières communales constituent un patrimoine précieux qu'il est essentiel de recenser et d'entretenir de manière rigoureuse. Cela inclut les bâtiments publics, les lieux de culte, les écoles, les sites à réaffecter, les terrains ainsi que les bois communaux. La réalisation d'un inventaire détaillé de ces biens permettra une gestion plus efficace et adaptée aux besoins des citoyens.

#### B. Entretien et rénovation

Un suivi attentif et un entretien régulier des infrastructures sont primordiaux pour assurer leur longévité et leur bon usage. Nous nous engageons à :

- Assurer l'entretien courant et la rénovation des bâtiments et espaces publics ;
- Veiller à la mise aux normes des infrastructures pour garantir leur sécurité et leur accessibilité ;
- Restaurer et préserver les bâtiments de culte et autres éléments patrimoniaux d'intérêt communal.

#### C. Une gestion économique et responsable

L'usage du patrimoine communal doit s'inscrire dans une logique de gestion efficace et durable. Nous veillerons à :

- Prioriser les investissements en fonction des nécessités et des bénéfices pour la collectivité ;
- Encourager les solutions éco-responsables pour la rénovation et l'entretien des bâtiments ;
- Assurer une transparence dans la gestion des biens communaux pour une meilleure gouvernance.

En adoptant cette approche globale et cohérente, nous garantirons la préservation et la valorisation du patrimoine communal, tout en optimisant son usage au service de la communauté.

Au sujet de l'ancien garage central de Nismes, VIROINVAL fera appel au BEP pour l'accompagner dans une démarche volontariste d'assainissement et valorisation du site.

### 4.1.3 Préserver et faire évoluer nos cimetières : Un héritage à honorer

#### A. Un lieu de mémoire et de transmission

Les cimetières sont des lieux de mémoire essentiels, témoins de l'histoire et des traditions qui ont façonné notre société. Ils offrent un aperçu unique des pratiques funéraires, des croyances et de l'évolution de notre culture à travers les siècles. Au-delà de leur fonction première, ils constituent un véritable patrimoine à préserver où chaque pierre tombale raconte une histoire et chaque sépulture témoigne d'un passé à transmettre aux générations futures.

#### B. L'entretien et la valorisation des cimetières

Afin de garantir leur pérennité et de respecter la mémoire des défunts, nous nous engageons à :

- Assurer un entretien régulier des cimetières pour préserver leur dignité et leur accessibilité ;
- Maintenir et compléter la verdurisation afin de créer un cadre apaisant et respectueux de l'environnement ;
- Poursuivre et améliorer la digitalisation des cimetières pour faciliter l'accès aux informations et leur gestion ;
- Préserver les sépultures historiques locales, véritables témoins de l'identité et du patrimoine communal.

#### C. Vers une approche moderne et écoresponsable des funérailles

Conscients des évolutions sociétales et des nouveaux questionnements liés aux pratiques funéraires, nous souhaitons étudier et intégrer de nouvelles formes de sépultures respectueuses de l'environnement. Parmi ces alternatives, seront envisagées :

- L'humusation, un processus naturel permettant la transformation des corps en compost fertile ;

- La mise en place d'une forêt funéraire où les cendres des défunts nourrissent la croissance d'arbres commémoratifs (voir projet du GAL au sein du PNVH) ;
- D'autres pratiques innovantes et durables qui s'inscrivent dans une vision plus écologique du passage à l'au-delà.

En préservant nos cimetières tout en les adaptant aux nouvelles attentes et sensibilités, nous garantissons le respect des traditions et de la mémoire collective, tout en ouvrant la voie à une approche plus durable et respectueuse de l'environnement.

#### 4.1.4 Valorisation et bien-être du personnel communal

##### A. Un engagement en faveur des conditions de travail

Le personnel communal, qu'il s'agisse des équipes administratives, des services techniques, des agents d'entretien ou des autres corps de métier, joue un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de la Commune. Il est donc primordial de continuer à prendre en compte leurs besoins et d'améliorer leurs conditions de travail afin de garantir leur bien-être et leur efficacité.

##### B. Des moyens adaptés aux missions

Pour que chaque agent puisse remplir pleinement ses missions, nous nous engageons à :

- Fournir à l'ensemble du personnel le matériel adéquat et adapté à ses tâches quotidiennes ;
- Moderniser les équipements afin d'optimiser les conditions de travail et la productivité ;
- Assurer un cadre de travail sécurisé et fonctionnel.

##### C. Développement des compétences et formation

L'apprentissage et l'évolution des compétences sont des leviers essentiels pour améliorer l'efficacité du personnel.

Nous veillerons à :

- Offrir des opportunités de formation continue pour accompagner les agents dans l'amélioration de leurs compétences ;
- Encourager les formations spécifiques selon les besoins des différents services ;
- Favoriser l'adaptation aux nouvelles technologies et méthodes de travail.

##### D. Valorisation et reconnaissance du travail

Le bien-être des agents passe par la reconnaissance et la valorisation de leur engagement. Une politique d'accompagnement et d'écoute du personnel sera mise en place pour

favoriser une ambiance de travail sereine et collaborative garantissant un service public de qualité pour tous.

#### 4.1.5 Les inondations

Suite aux grosses inondations de l'été 2021, la Wallonie a octroyé des moyens financiers conséquents aux Communes sinistrées dont Viroinval. Avec ceux-ci, Viroinval a pu élaborer un Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI). Ce plan est en cours de réalisation et son implémentation sera poursuivie dans les mois à venir. Puissent ces réalisations diminuer l'impact de futures inondations.

La lutte contre le dérèglement climatique au niveau mondial reste le meilleur plan pour prévenir les catastrophes naturelles dont les inondations.

Face aux risques d'inondations, il est essentiel d'anticiper les situations d'urgence. Le service travaux et les services de secours se tiennent toujours prêts. Une possibilité consiste aussi à mobiliser des citoyens volontaires pour apporter un soutien aux services locaux. Ainsi, nous rechercherons des citoyens-relais dans chaque village concerné par une aide urgente de première ligne, complémentaire à l'intervention de notre service travaux.

### 4.2 *L'énergie*

#### 4.2.1 L'évaluation et le suivi de notre Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable (PAED)

Nous poursuivons notre engagement en matière de transition énergétique en assurant le suivi et l'évaluation du Plan d'Action pour l'Énergie Durable (PAED). Cette démarche nous permet d'adapter et d'améliorer continuellement nos actions pour atteindre nos objectifs de réduction des consommations énergétiques.

#### 4.2.2 Les économies d'énergie dans les bâtiments publics

Afin de diminuer notre empreinte énergétique, nous mettons en place plusieurs actions concrètes :

- Amélioration de l'isolation des bâtiments publics pour limiter les pertes de chaleur ;
- Passage à un éclairage 100 % LED dans l'ensemble des infrastructures publiques.

#### 4.2.3 Optimisation de l'éclairage public

Nous souhaitons aller plus loin en adaptant notre éclairage public aux besoins réels tout en garantissant la sécurité et le confort des citoyens.

Nous proposons :

- Un éclairage interrompu entre minuit et 5h du matin en semaine pour limiter la consommation énergétique ;
- Un éclairage maintenu le week-end afin de garantir la sécurité et le confort des usagers nocturnes.

Grâce à ces initiatives, nous visons à concilier économies d'énergie et qualité du service public, tout en adoptant une approche plus durable et respectueuse de l'environnement.

## *5 Compétences relevant de l'Echevine Emilie MALOSTO*

### *5.1 L'enseignement*

Notre Commune de Viroinval offre un enseignement de qualité dans un cadre chaleureux et accueillant dans six implantations réparties sur notre territoire (Dourbes, Nismes, Olloy, Treignes, Vierves et Oignies).

#### 5.1.1 La pédagogie active

L'éducation joue un rôle crucial dans le développement de l'enfant, car elle constitue la base de son apprentissage. Elle favorise non seulement l'acquisition de connaissances et de compétences, mais aussi le développement de la pensée critique, de la créativité.

Une éducation de qualité contribue à l'épanouissement émotionnel et social de l'enfant, lui permettant de s'intégrer harmonieusement dans la société.

De plus, elle est essentielle pour réduire les inégalités et offrir des opportunités, en préparant les enfants à devenir des citoyens responsables et actifs.

Nos implantations scolaires doivent être le lieu où chaque enfant se sent valorisé et encouragé. A notre sens, il est important de pouvoir identifier les forces et les difficultés de chacun.e (difficultés d'apprentissage, troubles de la concentration ou situations personnelles complexes, …). Nous devons être à leur écoute et leur proposer un accompagnement adapté. En effet, un enfant qui se sent compris et soutenu à l'école augmente ses chances de réussir et de développer son potentiel.

Enfin, après six années de travail de nos équipes, le plan de pilotage fera l'objet d'une évaluation finale.

D'une manière générale, nous souhaitons continuer à offrir un enseignement de qualité à nos enfants tout en encourageant et en soutenant nos équipes pédagogiques.

### 5.1.2 La lecture

*" La lecture est importante. Si vous savez lire, alors le monde entier s'ouvre à vous."*
Barack Obama

Afin de pouvoir encourager la lecture chez nos enfants, plusieurs actions peuvent être mises en place.

Donner l'envie aux enfants de lire passe nécessairement par le soutien aux enseignant.e.s à promouvoir la lecture au sein de leurs classes et mettant à leur disposition les outils pédagogiques nécessaires. Nous ne pouvons que souligner le travail déjà réalisé par nos équipes éducatives sur ce point (Sacs à album, méthode japonaise, …). Nous devons les encourager à poursuivre ce travail.

Notre objectif est d'inviter des auteurs, raconteurs, comédiens, … dans nos six implantations afin de rencontrer nos équipes pédagogiques et nos élèves. Ces rencontres avec des auteurs, artistes, professionnels, … permettront à nos élèves de découvrir un livre, un univers et à apprécier la lecture.

Nous souhaitons que les élèves puissent ramener un livre à la maison car cela peut être source d'éveil à la lecture pour certains enfants.

### 5.1.3 L'apprentissage du néerlandais

L'apprentissage des langues étrangères est un atout dès le plus jeune âge. Apprendre une langue étrangère dès le primaire, c'est ouvrir les portes d'un monde de possibilités.

Il s'agit d'un investissement pour l'avenir de nos enfants tant sur le plan cognitif (mémoire, facilitation de l'apprentissage), que personnel (vie professionnelle future, voyage, …). Il leur permet de développer des compétences clés, de s'ouvrir au monde et de mieux se préparer aux défis de demain.

D'une manière générale, toute initiative sera étudiée pour encourager l'apprentissage du néerlandais pour nos élèves, tels que les échanges linguistiques, les correspondances avec des élèves néerlandophones, …

Enfin, nous souhaitons étudier la possibilité de créer une classe d'immersion en néerlandais dans notre école communale. C'est un long chemin qui doit être accompli avec les équipes pédagogiques mais également avec les parents afin de connaître leur avis et mettre en place les outils qui correspondent au mieux à leurs attentes.

### 5.1.4 L'éveil aux sciences, aux arts, à la musique, au théâtre, à l'environnement

Nous souhaitons enrichir les connaissances des enfants en organisant des activités ludiques et pédagogiques en lien avec la nature, la culture et les arts.

Pour ce faire, nous entendons organiser des journées thématiques en collaboration avec nos instances, associations locales (Centre géophysique du Globe, le centre culturel Action Sud, nos musées, le PNVH, le DNF, les CNB, les Fanfares, ...).

Ces journées ont pour objectif d'apprendre aux enfants tout en éveillant leur curiosité. Celles-ci permettraient aux enfants de découvrir éventuellement de nouvelles passions, métiers tout en mettant en avant nos acteurs présents sur notre territoire.

### 5.1.5 Le Parcours d'éducation culturelle et artistique – Le PECA

Le PECA est un projet très ambitieux de la Fédération Wallonie Bruxelles.

Il est un des chantiers du Pacte d'Excellence, il fait donc partie de l'enseignement, mais il est aussi organisé depuis de nombreuses années par le volet culture de la FWB (par les centres culturels, les bibliothèques, les musées, les CEC...).

L'organisation de la mise en œuvre de ce décret a, en ce qui nous concerne, été confiée à un Collectif PECA Namur qui est le rassemblement des acteurs culturels actifs dans les écoles du bassin scolaire de la province de Namur.

Il est géré au quotidien par un Groupement d'Opérateurs Culturels (GOC) qui remplit la mission de « référent scolaire ». Il est piloté par le centre culturel de Dinant, les centres culturels de Namur et Action-Sud, les jeunesses musicales de Namur, Incidence (fédération des centres d'expression et de créativité, et des pratiques amateurs) et le Delta (Province de Namur) en sa qualité d'invité permanent.

Quelles sont ses missions ?

- Rassembler les opérateurs culturels et coordonner une réflexion sur l'offre en milieu scolaire afin que toutes les écoles et tous les élèves soient touchés, avec un accent marqué sur les écoles prioritaires.

- Il peut également initier, susciter, encourager une offre rendant compte de la diversité des disciplines culturelles et artistiques.
- Organiser la relation entre le milieu culturel, celui de l'enseignement et également celui des académies, notamment en organisant une « plateforme territoriale » avec l'administration de la FWB.
- Contribuer à l'alimentation d'un cadastre des activités culturelles en milieu scolaire (Partici'PECA).
- S'assurer de la participation du plus grand nombre des acteurs, du milieu culturel et de l'enseignement.

Qu'est-ce que le PECA et donc une activité PECA ? Le PECA est un Parcours d'Education Culturelle et Artistique, en milieu scolaire. Il rassemble l'ensemble des expériences culturelles et artistiques vécues par un élève durant son parcours scolaire (maternel, primaire, secondaire). Ces activités ou expériences sont maintenant obligatoires (en suivant le tronc commun) et, sur l'ensemble du parcours scolaire, chaque élève doit avoir été confronté à une diversité d'activités en termes de discipline, de thématique, de forme (spectacle, atelier, rencontre…) ou de volume d'actions (ponctuel ou résidence d'artiste en classe sur une année). D'où les mots de « connaître, rencontrer, pratiquer ».

Et donc, il n'existe en fait pas d'activité PECA... Il existe une multitude d'expériences ou d'activités culturelles et artistiques qui constituent le PECA tout au long du parcours scolaire des élèves. Il n'existe donc pas non plus de parcours type. Chaque élève, selon son chemin, selon les équipes éducatives qu'il rencontre... construit, expérience après expérience, son parcours. L'enjeu est donc maintenant de construire ces parcours pour assurer à tous les élèves une diversité d'expériences.

Concernant la notion de parcours, le défi est d'envisager ces activités avec une vue d'ensemble sur le parcours scolaire de l'enfant, afin qu'il puisse avoir accès à une diversité d'activités culturelle et artistiques.

Il est également important de rappeler que le PECA a maintenant son décret et fait partie intégrante du pacte d'excellence. Bénéficier d'activités culturelles et artistiques à l'école est maintenant non plus souhaité ou recommandé, mais obligatoire puisqu'inscrit dans le code de l'enseignement.

A l'échelle de l'arrondissement de Philippeville, c'est le centre culturel Action Sud qui a été désigné pour piloter le développement de la dynamique PECA.

### 5.1.6 La participation des parents

La participation des parents est un élément essentiel dans la vie de nos écoles. Elle permet un dialogue effectif entre les enseignants, la direction, le pouvoir organisateurs et les parents.

Le conseil de participation est le lieu privilégié de ces échanges où chacun peut apporter ses idées et contribuer à l'élaboration de projets qui améliorent la vie scolaire afin de construire une école plus juste, plus inclusive et plus dynamique.

Il est utile de rappeler que le conseil de participation est le seul lieu où se retrouve l'ensemble des acteurs de la communauté scolaire. Les missions du conseil de participation sont l'information, la consultation et la concertation.

Nous souhaitons pouvoir dynamiser ce conseil qui est un lieu de dialogue et d'échange concernant la vie de l'école (sujets organisationnels et pédagogiques). Pour ce faire, nous souhaitons établir un calendrier afin d'échanger sur les différents sujets qui relèvent de la compétence du conseil (gratuité scolaire, inclusion, projet d'école, …).

Le conseil peut également se prononcer sur d'autres sujets comme l'immersion, les horaires scolaires, les bâtiments scolaires, la lutte contre le harcèlement, la mise en œuvre du PECA, … Afin de dynamiser les échanges, nous pensons convier les acteurs concernés par les différents sujets (PMS, responsable du service travaux, acteurs de la culture, …).

Outre le conseil de participation, nous souhaitons également rencontrer les comités des parents qui se sont mis en place dans certaines implantations. Ces rencontres sont importantes car elles permettent de rassembler le pouvoir organisateur, la direction et les parents autour de l'implantation scolaire.

### 5.1.7 Les bâtiments scolaires

L'environnement d'une école joue un rôle important dans l'apprentissage de nos enfants.

Il est donc important de pouvoir refaire un cadastre de nos bâtiments en collaboration avec notre service travaux afin d'identifier les éventuels problèmes et pouvoir y remédier (conformité, énergie, …).

Enfin, nous rechercherons pour chaque implantation un lieu adéquat et sécurisé pour les cours d'éducation physique, pilier important du développement de nos enfants.

### 5.1.8 L'accueil extra-scolaire

Bien plus qu'un simple lieu de garde en dehors des heures de classe, l'accueil extra-scolaire est un lieu éducatif à part entière. Il contribue à l'épanouissement global de nos

enfants en leur permettant de continuer à apprendre dans un cadre plus décontracté, plus détendu.

N'oublions pas que l'accueil extra-scolaire permet également aux parents d'élèves d'allier une vie de famille avec une vie professionnelle. En effet, il s'agit d'une solution de garde de qualité que nous ne pouvons négliger.

En tant que lieu important tant pour nos enfants, familles que pour notre personnel, nous devons offrir à nos accueillant.e.s des formations tant en matière d'animation que de sécurité (premiers soins).

Nous serons également attentifs à ce que chaque accueillant.e puisse avoir à sa disposition du matériel éducatif adapté (jeux de société, activités manuelles, sportives, …).

Nous veillerons également à ce que le milieu extra-scolaire et le monde enseignant puisse travailler en lien étroit dans un objectif de continuité éducative des enfants.

### *5.2 La petite enfance*

Les premières années d'une vie d'un enfant sont déterminantes pour son développement futur, en leur offrant un environnement stimulant et bienveillant nous les aidons à grandir positivement.

Nous devons pouvoir offrir à ces enfants et à leurs parents un accueil adapté à leur demande (individuelle ou collective).

Force est de constater que les demandes en matière d'accueil sont de plus en plus nombreuses. Outre la crèche, nous avons aussi à Viroinval des accueillant.e.s. d'enfants qui complètent l'offre d'accueil.

Il est essentiel et urgent de pouvoir augmenter l'offre d'accueil à Viroinval.

Pour ce faire, nous souhaitons encourager de futures accueillant.e.s à s'installer dans notre Commune en collaborant avec des partenaires tels que l'intercommunale Imaje, l'ONE, … Dans le même ordre d'idée, nous devons être attentifs aux besoins de nos accueillant.e.s/puéricultrices présentes sur notre territoire.

Nous soutiendrons également « la Souris Verte » afin de permettre à de jeunes enfants n'allant pas en crèche de participer à des activités adaptées. Ce soutien passe nécessaire par la promotion de la Maison de l'Enfance. Nous souhaitons pouvoir accroitre la visibilité de ce lieu qui regroupe non seulement la Souris Verte mais également l'école des devoirs de Nismes et les consultations ONE.

Enfin, nous devons maintenir les consultations ONE à Viroinval. Ces consultations permettent un suivi médical en vue du bon développement des enfants mais aussi un accompagnement pour les parents. Véritable lieu d'échange social, ces consultations contribuent également à réduire les inégalités sociales en matière de santé sur notre territoire.

Afin de maintenir ces consultations et de pouvoir améliorer l'offre, nous souhaitons ouvrir le dialogue entre les acteurs de terrain afin de connaître leurs besoins et pouvoir y répondre du mieux que nous pouvons.

### *5.3 Les affaires sociales*

Les affaires sociales dans une Commune sont un investissement pour l'avenir de notre population.

Nous devons pouvoir identifier et réduire les inégalités. En ce sens, la prévention joue un rôle crucial car elle permet de prévenir les situations de détresse en proposant des activités et des services adaptés aux besoins de la population. De même, la création et le maintien du lien social permet de venir en aide aux personnes en difficulté en leur offrant un soutien matériel et moral.

Notre politique sociale doit pouvoir venir en aide aux personnes âgées (lutte contre l'isolement, …), soutenir nos familles (aide à la parentalité, …), accompagner les personnes porteuses de handicap (aménagement des espaces publics, …) mais également lutter contre toutes les formes d'exclusion sociale.

Tout ceci ne pourra se faire qu'avec la collaboration du Plan de cohésion sociale qui œuvre déjà de manière dynamique dans ces domaines.

### *5.4 Les seniors*

Nos séniors sont une véritable richesse pour une Commune. Leur expérience de vie, de savoir et de valeurs favorise les échanges intergénérationnels.

Nous souhaitons pouvoir créer des lieux d'échanges entre nos jeunes et nos ainés afin de pouvoir lutter contre l'isolement social mais aussi pour renforcer la cohésion sociale entre ces générations et tendre vers une société plus inclusive et plus solidaire.

La lutte contre l'isolement social passe également par l'organisation d'activités, de voyages permettant à nos ainés de partager des moments conviviaux vecteurs de liens sociaux.

En ce sens, le centre des séniors de Viroinval doit pouvoir maintenir et au besoin adapter les voyages et les activités proposées. En effet, l'objectif de ce centre est de pouvoir satisfaire à l'ensemble de ses membres. Ce dialogue, en collaboration avec les autres comités des séniors présents à Viroinval, de manière à ce qu'ils puissent échanger entre eux.

Enfin, outre le centre, il faut accentuer l'information de nos séniors concernant les différents services proposés sur notre territoire. Nous devons également être à leur écoute pour toutes questions/interrogations qu'ils se poseraient concernant des matières d'intérêt communal (sécurité, mobilité, santé, logement, …). Dès lors, une réflexion sera entamée en vue de la création d'un conseil consultatif des ainés.

Ce conseil relayerait les différents points débattus sous forme de recommandations aux autorités communales en vue de l'amélioration de la qualité de vie de nos ainés sur notre territoire.

### *5.5 La forêt*

La forêt, une véritable richesse pour Viroinval.

A notre sens, il important de trouver un équilibre entre l'exploitation économique des forêts et leur préservation. Une gestion forestière durable est essentielle pour concilier ces deux aspects. Cela signifie exploiter les forêts tout en respectant les écosystèmes et en assurant leur régénération.

La forêt est un véritable trésor pour notre Commune de Viroinval. Elle offre de nombreux services écologiques, économiques et sociaux. Il est de notre devoir de la protéger et de la valoriser pour les générations futures.

*Sylviculture adaptée*

En ce sens, il est essentiel de pouvoir adapter notre sylviculture aux changements climatiques. En effet, le climat change, les périodes de sécheresse sont parfois plus longues, les hivers plus rudes et les pluies plus fortes. Nous devons pouvoir nous adapter à ces changements en plantant diverses espèces. Nous ne pouvons pas nous permettre un pari sur l'avenir. Nous resterons donc attentifs à ces évolutions et adapterons notre politique en fonction de ces changements.

*Une forêt qui profite à tous et toutes*

La forêt est un espace qui doit pouvoir profiter à toute la population. Qu'il s'agisse de promenades, de parts de bois de chauffage ou encore de la chasse, l'ensemble des utilisateurs doit pouvoir être entendu et écouté.

L'entretien tant de nos voiries forestières que nos chemins balisés est essentiel pour continuer à offrir un cadre agréable et pratique aux utilisateurs de la forêt.

En ce qui concerne les bois de chauffage, nous serons attentifs à assurer un approvisionnement suffisant en parts affouagères de façon à éviter une augmentation des prix. Ceci passe nécessairement par l'évaluation du système existant en vue de trouver des solutions pour garantir l'équité.

Enfin, la chasse est une pratique répandue sur notre territoire. Nous souhaitons offrir aux chasseurs locaux des opportunités de pratiquer leur activité en leur réservant un bloc de chasse mais aussi en étudiant la possibilité de mettre en place un droit de préemption. Outre l'aspect traditionnel, il semble important de rappeler que la chasse a également un aspect économique non négligeable pour notre Commune.

*La commission forêt*

Nous l'aurons compris, la forêt est un sujet important pour notre Commune. C'est pourquoi, il semble opportun de pouvoir créer une commission « forêt ». Cette commission aborderait les divers sujets dédiés à la forêt en la présence des acteurs de terrain (mandataires, DNF, PN, Icare, …).

### *5.6 Le bien-être animal*

Le bien-être animal est une question sociétale vive et les Communes jouent un rôle clé dans sa promotion.

Afin que le bien-être animal puisse être respecté, il faut tout d'abord axer notre politique sur la sensibilisation de la population à ce sujet en organisant par exemple des campagnes d'information ou des évènements.

Il faut également pouvoir agir concrètement comme continuer la campagne sur la stérilisation des animaux et ce afin de limiter la prolifération et réduire le nombre d'animaux errants.

Pour ce faire, nous devons travailler avec des associations qui œuvrent pour la protection des animaux domestiques.

## *6. Compétences relevant de l'Echevine Morgane LANGE*

### *6.1 Les sports*

#### 6.1.1 Une plaine de jeux dans chaque village

Au cours des six prochaines années, notre objectif est de doter chaque village de la Commune d'une plaine de jeux moderne et sécurisée avec une attention particulière pour les villages de Dourbes et Vierves. Ces espaces permettront aux enfants de s'épanouir dans un cadre ludique et adapté, tout en favorisant la convivialité et les rencontres entre habitant.e.s.

En veillant à une répartition équitable et à la qualité des aménagements, nous renforcerons le lien social et offrirons à chaque famille un accès proche à des infrastructures de loisirs.

### 6.1.2 La création d'équipements sportifs dans les villages

Pour encourager la pratique sportive accessible à tous, nous souhaitons installer des agrès sportifs en plein air dans la Commune. Ces équipements permettront à chacun.e, quel que soit son niveau, de s'entraîner librement, de favoriser le bien-être et de dynamiser nos espaces publics en créant des lieux de rencontre autour du sport et de la santé.

### 6.1.3 Mise en place de parcours Vita

Notre objectif est de développer un parcours VITA sur le site du Matricolo à Nismes, en lien avec le Parc National et les espaces naturels environnants. Ce parcours, équipé de stations d'exercices en plein air, offrira à tous les habitant.e.s, sportif.ve.s débutant.e.s ou confirmé.es, une manière ludique et accessible de pratiquer une activité physique.

Conçu pour s'intégrer harmonieusement dans le paysage, ce parcours VITA valorisera notre patrimoine naturel tout en encourageant le sport en pleine nature. Il favorisera la santé, le bien-être et le contact direct avec l'environnement, tout en constituant un lieu de convivialité et de découverte pour les familles et les groupes.

### 6.1.4 Le terrain de moto-cross de Nismes

Nous souhaitons redonner vie au terrain de motocross de Nismes en le réaménageant de manière responsable et respectueuse des besoins de toutes et tous. Ce projet visera à en faire un espace adapté à la pratique du motocross tout en prenant en compte les attentes des acteurs locaux et la tranquillité des habitants avoisinants.

Pour ce faire, nous travaillerons en collaboration avec des partenaires publics et privés afin de mobiliser les ressources nécessaires à sa rénovation et son entretien. Un dialogue constructif sera poursuivi avec les associations sportives, les riverains et les parties concernées pour garantir une bonne entente et une gestion concertée de cet espace.

Ce projet contribuera à dynamiser l'offre sportive de notre Commune, à soutenir les passionnés de motocross et à valoriser un site existant tout en tenant compte des enjeux environnementaux et sociaux.

### 6.1.5 Les infrastructures des clubs sportifs

Notre objectif est de favoriser l'amélioration des infrastructures des clubs sportifs de l'entité, en fonction des besoins exprimés. Cela inclut notamment les installations des clubs de football locaux, afin d'offrir des équipements de qualité pour les joueurs, les entraîneurs et le public.

Un projet en cours avec la participation de l'OC Nismes vise la réalisation d'un terrain synthétique, qui viendra compléter l'offre d'infrastructures sportives de la Commune. Bien que ce projet soit encore en phase de démarrage, il représente une avancée significative pour optimiser l'utilisation des terrains, permettant ainsi une pratique sportive tout au long de l'année, indépendamment des conditions météorologiques.

Nous continuerons à soutenir cette initiative tout en explorant d'autres possibilités pour améliorer les infrastructures sportives de notre entité, en concertation avec les acteurs locaux et les partenaires.

### 6.1.6 Les mérites sportifs

Nous souhaitons continuer de valoriser les mérites sportifs de notre entité par une cérémonie annuelle. Celle-ci sera découplée des mérites culturelles, citoyens et associatives (voir volet culture). Cette cérémonie aura pour objectif de reconnaître les performances exceptionnelles des athlètes locaux, qu'ils.elles soient amateurs ou professionnel·les, ainsi que l'engagement des bénévoles et des acteur·rices du monde sportif.

Ce moment convivial et symbolique permettra de récompenser les réussites individuelles et collectives, de mettre en lumière les clubs et de renforcer le lien social autour du sport. En valorisant les efforts et les talents, nous souhaitons encourager la pratique du sport et stimuler l'engagement des jeunes et des adultes dans des activités physiques et sportives.

### 6.1.7 Parcours permanents VTT

Nous visons la création de parcours permanents VTT en collaboration avec la Maison du Tourisme. Ces parcours, adaptés à différents niveaux de pratique, permettront de découvrir les richesses naturelles de notre territoire tout en favorisant le tourisme sportif.

L’objectif est d’offrir aux passionné·es de VTT un cadre sécurisé et varié, tout en soutenant le développement touristique local. Ces parcours contribueront également à promouvoir une mobilité douce et à valoriser notre patrimoine naturel, en attirant des visiteurs tout au long de l’année.

### 6.1.8 Le sport pour tous

Notre objectif est de promouvoir un sport inclusif, accessible et non genré où chaque individu, quel que soit son genre, son âge ou son niveau, puisse s’épanouir. Nous souhaitons encourager la participation de tou·te·s aux activités sportives, en mettant en place des initiatives visant à éliminer les barrières physiques, sociales et culturelles.

Nous souhaitons contribuer à une culture sportive plus égalitaire et inclusive, en permettant à chacun·e de trouver sa place et de s’épanouir pleinement dans la pratique sportive.

### 6.1.9 Le sport adapté

Nous souhaitons développer le sport adapté pour les personnes en situation de handicap, en offrant des activités physiques accessibles et inclusives. Ce projet vise à faciliter la participation des personnes en situation de handicap à des pratiques sportives, en favorisant leur intégration dans le monde du sport.

Nous organiserons et soutiendrons également des événements sportifs pour mettre en lumière les performances de ces athlètes et sensibiliser la communauté à l'importance de l'inclusion dans le sport.

### 6.1.10 Viroinval Commune sportive

Notre objectif est de renforcer l'esprit de communauté et de compétitivité en participant à des rencontres sportives intercommunes, comme cela se faisait dans le passé. Ces événements permettent de rassembler différentes Communes autour de diverses disciplines sportives, favorisant ainsi l’échange, la convivialité et la promotion du sport pour tou·te·s.

Ces événements sont également un excellent moyen de renforcer les liens sociaux et de promouvoir la diversité des pratiques sportives.

Nous encouragerons donc la participation active de notre Commune à ces rencontres sportives, afin d'offrir aux habitant·e·s l’opportunité de se retrouver autour de l’esprit du sport et de représenter fièrement Viroinval.

## *6.2 L'enfance*

### 6.2.1 Un conseil communal des enfants

Nous souhaitons développer un conseil communal des enfants, conformément au décret du 5 décembre 2013 relatif à la participation des enfants au sein des Communes, afin de permettre aux jeunes de participer activement à la vie de la Commune. Ce conseil offrira aux enfants l'opportunité de s'exprimer sur les enjeux qui les concernent, de proposer des idées et de contribuer à la prise de décisions concernant leur environnement.

Cette initiative, qui existe déjà dans d'autres Communes, vise à renforcer leur engagement civique, à développer leur sens de la responsabilité et à les impliquer dans des projets locaux, tout en favorisant le dialogue intergénérationnel avec les adultes. Le Conseil communal des enfants sera un espace où leurs voix pourront être entendues, contribuant ainsi à une meilleure prise en compte des besoins de la jeunesse dans la gestion de la Commune.

### 6.2.2 L'Accueil Temps Libre (ATL)

L'Accueil Temps Libre est un espace essentiel pour le bien-être et l'épanouissement des enfants en dehors du temps scolaire. Nous veillerons à soutenir et à valoriser ces structures qui favorisent la découverte, la socialisation et le développement personnel des plus jeunes à travers des activités adaptées à leurs besoins.

### 6.2.3 L'école des devoirs

Les écoles des devoirs jouent un rôle essentiel dans l'épanouissement des jeunes en leur offrant un accompagnement scolaire, social et citoyen. Elles les aident à développer leur esprit critique et à mieux comprendre le monde qui les entoure. En lien avec les familles et les acteurs locaux, elles favorisent l'émancipation et la réussite de chacun.e. Nous soutenons leur action et encouragerons leur développement dans notre Commune.

## *6.3 La jeunesse*

### 6.3.1 La Maison des Jeunes de Viroinval et le Relais Verlaine

Nous continuerons de soutenir activement la Maison des Jeunes de Viroinval et le Relais Verlaine, deux associations de jeunesse reconnues par la FWB qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement et l'épanouissement des jeunes de notre entité.

Nous nous engageons à renforcer nos partenariats avec ces structures en leur apportant un soutien de manière générale, en facilitant l'accès aux ressources nécessaires à leurs activités et en veillant à la mise en place de projets et d'initiatives qui répondent aux besoins des jeunes. L'objectif est de permettre à ces associations de continuer à offrir des espaces d'échanges, de loisirs et de développement personnel, tout en soutenant leur pérennité et leur influence dans la Commune.

### 6.3.2 Un skate Park pour les jeunes

Nous souhaitons réaliser un skate Park dans notre Commune, en veillant à ce qu'il réponde aux attentes et aux besoins des jeunes. Ce projet vise à offrir un espace dédié à la pratique du skateboard, du roller et de la trottinette, tout en créant un lieu de rencontre et de partage pour les jeunes passionnés de sports de glisse.

Pour garantir sa pertinence, nous nous appuierons sur la consultation des jeunes eux-mêmes, afin de concevoir un Skate Park adapté à leurs pratiques et à leurs attentes. Ce projet contribuera à offrir aux jeunes un espace de liberté et de créativité, tout en encourageant la pratique d'activités physiques.

### 6.3.3 Les échanges entre jeunes

Nous souhaitons promouvoir les échanges entre jeunes, y compris à l'international, en collaboration avec la Maison des Jeunes, le Relais Verlaine et les programmes Erasmus. Ces échanges permettent aux jeunes de découvrir d'autres cultures, de développer leur ouverture d'esprit et de renforcer leur engagement citoyen.

Nous encouragerons la participation à ces programmes afin d'offrir aux jeunes de notre Commune des opportunités d'apprentissage et de partage à l'échelle locale et internationale, contribuant ainsi à leur développement personnel et à la création de liens entre les générations et les communautés.

### 6.3.4 Les emplois étudiants

Nous souhaitons augmenter l'offre d'emplois étudiants au sein de la Commune et du CPAS, en élargissant les possibilités pour les jeunes d'acquérir de l'expérience professionnelle pendant leurs parcours scolaires. Ce projet inclut la coordination des offres d'emploi afin d'assurer une meilleure visibilité des opportunités disponibles.

Nous mettrons également en place des actions pour mieux informer les jeunes sur les possibilités d'emplois, en les orientant vers les ressources adéquates et en facilitant leur accès aux différentes offres. L'objectif est de soutenir la jeunesse dans son parcours professionnel tout en contribuant à l'économie locale.

### 6.3.5 Un local pour les jeunes dans les villages

Nous souhaitons offrir aux jeunes des espaces dédiés dans les villages qui ne disposent pas encore de locaux adaptés. Ces lieux permettront aux jeunes de se rencontrer, d'échanger et de développer des projets.

Nous travaillerons avec les acteurs locaux pour identifier les besoins spécifiques de chaque village et aménager des espaces répondant aux attentes des jeunes. L'objectif est de favoriser un environnement propice à leur épanouissement personnel et à leur engagement dans la vie locale.

Une attention particulière sera apportée à la situation des jeunes à Dourbes. En effet, le local doit être rénové et il n'est donc plus possible pour eux de se réunir dans celui-ci. C'est pourquoi nous organiserons une rencontre avec les jeunes afin de réfléchir ensemble à des solutions en fonction de leurs besoins.

### 6.3.6 Le service citoyen pour les jeunes

Nous souhaitons encourager les jeunes qui le souhaitent à s'engager dans le service citoyen afin de leur offrir la possibilité de s'engager activement en faveur de la communauté. Le service citoyen permet aux jeunes de participer à des projets locaux ayant un impact direct sur leur environnement, tels que des actions de solidarité, de protection de l'environnement ou d'animation communautaire. Ce programme vise à renforcer leur sentiment d'appartenance et à les inciter à jouer un rôle actif dans leur Commune.

Nous aurions souhaité nous appuyer sur la loi de mai 2024 relative au service citoyen pour donner de l'ampleur à l'engagement des jeunes dans ce programme. Hélas, le programme du Gouvernement fédéral dit « ARIZONA » entend supprimer cette avancée législative attendue depuis des années. Une décision regrettable pour les jeunes.

### 6.3.7 Consultation et soutien aux jeunes de Viroinval

Dans le cadre de notre engagement à soutenir les jeunes, Viroinval lancera une consultation auprès des organisations de jeunesse et des jeunes eux-mêmes, afin de

cerner leurs besoins et leurs priorités pour les 6 années à venir. Cette démarche permettra de mieux comprendre les attentes des jeunes et d'adapter les actions en conséquence.

La Commune sera également attentive à tous les appels à projets qui peuvent contribuer à venir en aide aux jeunes, notamment aux catégories les plus précarisées. Cette approche transversale se fera en concertation avec les différents services de l'administration et du CPAS, assurant une prise en charge globale et cohérente des enjeux liés à la jeunesse.

## *6.4 La vie associative*

### 6.4.1 Le soutien des associations

Nous souhaitons maintenir la mise à disposition des salles communales pour les associations, afin de leur offrir des espaces adaptés à leurs activités et projets. Par ailleurs, nous envisageons de revoir la tarification actuelle pour rendre l'accès à ces locaux plus équitable et adapté aux besoins des différentes associations.

Ce soutien vise à renforcer le tissu associatif local, en facilitant l'organisation d'événements, de réunions ou d'activités, tout en assurant une meilleure accessibilité à nos infrastructures pour toutes les associations de la Commune.

### 6.4.2 L'équipement des salles communales

Nous souhaitons doter les salles communales d'un équipement adapté afin de renforcer leur fonctionnalité et leur accessibilité. Par exemple, les salles communales seront équipées du matériel nécessaire pour répondre aux besoins des citoyens et des associations.

### 6.4.3 La promotion et la coordination de l'agenda

Nous souhaitons mettre en place un système de coordination et de promotion de l'agenda des associations locales. Cette initiative visera à centraliser et à organiser la programmation des événements, activités et réunions des associations pour éviter les chevauchements et optimiser l'utilisation des espaces et des ressources.

Nous mettrons à disposition un calendrier accessible à toutes et tous, permettant de consulter facilement les activités programmées, tout en offrant un soutien logistique et de communication pour promouvoir ces événements auprès du public. L'objectif est de renforcer la visibilité des initiatives locales et de favoriser la collaboration entre les associations de la Commune.

## *7. Compétences relevant de l'Echevin Karim FATTAH*

### *7.1 L'aménagement du territoire et l'urbanisme*

#### 7.1.1 Un territoire rural, chaleureux et respectueux de l'environnement

Notre belle région rurale, riche d'un patrimoine naturel et culturel, offre un cadre de vie privilégié aux habitants de Viroinval. La qualité de vie et la convivialité sont au cœur de nos priorités, avec une attention particulière portée à l'environnement, aux loisirs, aux sports, à la culture et aux nombreuses activités qui animent nos villages.

Nous souhaitons préserver cet équilibre entre le respect de la nature et le développement des infrastructures nécessaires : transport, écoles, routes, logements accessibles, espaces de bien-être et services adaptés. L'un de nos principaux objectifs est de garantir un cadre de vie agréable tout en maintenant une harmonie avec notre environnement.

Le collège s'engage à adopter une gestion durable de l'aménagement du territoire, conforme aux règles du CoDT, et à proposer un service urbanistique à l'écoute des habitants.

#### 7.1.2 La CCATM, instance citoyenne

Le collège souhaite poursuivre le travail avec la CCATM, cela permet de bénéficier d'avis éclairés de la part de leurs citoyens, contribuant ainsi à une meilleure gestion du développement territorial local.

Pour les citoyens, participer à une CCATM offre l'opportunité de s'impliquer activement dans les décisions qui façonnent leur cadre de vie.

#### 7.1.3 Le Schéma de Développement Territorial (SDT)

Le Schéma de Développement Communal (SDC) est un document qui définit la vision et les grandes orientations pour l'aménagement du territoire d'une Commune.

Son élaboration permet aux autorités locales d'adapter les directives régionales (SDT) aux spécificités de leur Commune. Elles ont jusqu'en 2027 pour le faire, après quoi les règles du SDT s'appliqueront automatiquement.

Concrètement, le SDC sert à organiser le territoire en tenant compte de plusieurs enjeux : la mobilité, la protection des paysages, le développement des espaces verts et bien d'autres aspects. Il aide aussi à mieux répartir les différentes activités comme l'habitat,

les commerces, les services, les loisirs et les infrastructures économiques, afin d'assurer un développement harmonieux et équilibré de la Commune.

Avec notre CATU et l'ensemble du service de l'urbanisme, nous réaliserons le SDC afin de garantir une planification territoriale cohérente et adaptée aux besoins de notre Commune.

### 7.1.4 Le plan d'aménagement du Loret à Dourbes

Nous travaillerons sur l'étude de la mise en œuvre et de la faisabilité de l'aménagement du site Le Loret. Cette analyse vise à évaluer les opportunités et les contraintes du projet afin de proposer un développement cohérent et adapté aux besoins de notre territoire.

### 7.1.5 L'Habitat léger

Nous travaillons à l'élaboration d'une charte sur l'habitat léger afin d'encadrer ce mode de logement en plein essor.

Que ce soit par volonté de simplicité, par souci d'écologie, pour gagner en liberté ou en réponse à des contraintes financières, de plus en plus de personnes optent pour l'habitat léger.

Face à cet engouement, il est devenu essentiel de définir un cadre clair et adapté à cette nouvelle façon de se loger.

Le Collège proposera donc au Conseil Communal une charte visant à réglementer l'habitat léger. Ce travail sera mené en collaboration avec la CCATM, dans la continuité des réflexions déjà engagées sur le sujet.

Dans ce cadre, il est également important de prendre en compte le quota touristique et l'octroi du permis touristique en vigueur depuis le 1er janvier 2023.

Ce dispositif vise à mieux encadrer le développement des logements touristiques afin de garantir un équilibre entre l'offre de logements pour les habitants et l'attrait touristique de la Commune.

Toute nouvelle installation destinée à un usage touristique devra respecter les quotas définis et obtenir un permis spécifique. Cette mesure permet de préserver la mixité des espaces de vie et d'assurer un développement harmonieux du territoire.

### 7.1.6 L'agent constatateur

Pour garantir un cadre de vie agréable et harmonieux, il est essentiel que chacun respecte les règles de la Commune.

L'agent constatateur joue un rôle clé dans cet équilibre : il veille au respect des réglementations locales et intervient pour prévenir et limiter les incivilités.

Son but n'est pas seulement de sanctionner, mais surtout d'informer, sensibiliser et rappeler les bonnes pratiques à suivre pour vivre ensemble dans un environnement propre et sécurisé.

Grâce à lui, la Commune peut agir rapidement sur certaines infractions, sans mobiliser la police pour des faits mineurs.

L'agent constatateur est avant tout un acteur du bien-être communal.

En prévenant et en agissant sur les nuisances du quotidien, il contribue à un environnement plus serein pour tous :

Un espace public plus propre en luttant contre les dépôts sauvages de déchets.

Un voisinage plus respectueux grâce à la gestion des nuisances sonores.

Une Commune plus accessible en régulant le stationnement abusif.

Un cadre de vie plus agréable en veillant au respect des règles environnementales et Urbanistiques.

En résumé, l'agent constatateur est un allié du bien vivre ensemble. Son travail permet de prévenir les conflits, d'améliorer la qualité de vie et d'assurer un juste équilibre entre liberté individuelle et respect des autres.

### *7.2 La Mobilité*

Un territoire rural connecté et engagé pour la mobilité durable.

Comme pour l'ensemble des projets communaux, les actions menées en matière de mobilité tiendront compte des priorités définies dans la Déclaration de Politique Régionale (DPR) adoptée par le Gouvernement wallon pour la législature 2024-2029.

Le cadre de référence demeure la Stratégie Régionale de Mobilité (SRM), ainsi que les objectifs de la Note FAST, qui visent à :

- Promouvoir les modes de transport actifs, tels que les réseaux piétons et cyclables,
- Encourager un maximum d'usagers à se tourner vers les réseaux de transports publics (TEC-SNCB),
- Développer les transports alternatifs et les nouveaux usages de la voiture.

Viroinval, en tant que Commune rurale, doit répondre à un besoin de mobilité essentiel pour ses habitants qui doivent souvent parcourir de longues distances pour accéder à des services de base. Cette situation engendre des coûts importants pour les ménages.

Dans ce contexte, il est crucial de :

- Maintenir l'offre actuelle de transport public TEC, notamment les lignes scolaires et la Ligne Express E86, qui constitue un enjeu transcommunal avec les Communes de Couvin et Chimay,
- Développer les modes de transports alternatifs, comme le transport à la demande, FLEXITEC, le Service IDESS, ainsi que des services d'autopartage et de covoiturage.

En parallèle des services de transport, nous mettrons en place des infrastructures favorisant le report modal vers les réseaux de transports publics et l'intermodalité, telles que les mobipôles et les bornes de recharge pour véhicules électriques.

Notre programme d'action en matière de mobilité s'inscrit dans la continuité des projets déjà en cours, tels que ceux lancés par MOBILESEM (Fiche-Mobilité du GAL Viroin-Hermeton, projet transfrontalier CROSS4MOBILITY, et projet MOBILITY 2030).

Nous veillerons également à répondre aux besoins non encore satisfaits, identifiés lors des consultations auprès de la population.

En matière d'infrastructures, nous adopterons une approche transversale en concertation avec l'Echevinat des Travaux, afin de maximiser les synergies entre la mobilité et les infrastructures communales.

La promotion de la pratique du vélo et du vélo électrique (VAE) sera également encouragée, tant dans le cadre scolaire qu'auprès de nos services administratifs et des seniors.

A l'inverse de Couvin et Philippeville qui ont actualisé leurs Plans Communaux de Mobilité (PCM) durant la précédente législature, Viroinval ne dispose plus de PCM en vigueur. Or, plus qu'un simple plan, le PCM est un processus participatif essentiel permettant de recenser les besoins des habitants en matière de transport et de les traduire en un plan d'action.

Le collège s'engage à actualiser ce plan de mobilité, afin de définir les priorités pour les 10 années à venir.

Par ailleurs, Viroinval réaffirme son engagement envers le bassin de mobilité de Charleroi Métropole.

La Commune soutient pleinement les actions de son Plan Mobilité (PM-CM), qui vise à désenclaver notre région et à encourager l'utilisation de modes de transport alternatifs et actifs à une échelle supracommunale.

Enfin, les consultations dans le cadre du futur Plan de Mobilité intégreront également une réflexion sur le stationnement, notamment pour les centres de Treignes et de Nismes.

Nous poursuivrons le travail déjà entamé concernant l'installation de la signalisation dans les différents villages. Il est essentiel de continuer cette démarche pour assurer une couverture cohérente sur l'ensemble du territoire.

Nous souhaitons mettre en œuvre la réouverture d'anciens chemins empruntés autrefois par les habitants, ainsi que de chemins forestiers, afin de favoriser une mobilité douce entre les villages.

L'objectif est d'offrir une alternative sécurisée aux axes principaux pour les déplacements à pied, à vélo ou à cheval, tout en mettant en valeur le patrimoine naturel et rural de notre territoire.

Pour encourager leur utilisation, une signalétique adaptée sera mise en place, accompagnée d'une campagne de sensibilisation et de promotion. Ces chemins seront ainsi accessibles à tous : habitants, touristes, mouvements de jeunesse et amateurs de randonnée, contribuant ainsi à un mode de déplacement plus durable et convivial.

### *7.3 L'Economie – l'Emploi – la Formation – l'Agriculture*

Encourager l'économie locale et l'esprit d'entreprendre à Viroinval.

Acheter local, créer de l'emploi et favoriser les rencontres entre les habitants sont essentiels pour dynamiser notre Commune.

Nous voulons soutenir les initiatives permettant de retrouver dans nos villages des commerces et services de proximité comme des supérettes, boucheries, boulangeries et des commerces ambulants.

L'accompagnement des nouveaux indépendants sera renforcé avec la mise en place d'un service d'aide administrative dédié aux futurs créateurs d'entreprises.

Ce soutien leur permettra de naviguer plus facilement dans les démarches nécessaires à la création de leur activité, réduisant ainsi les obstacles administratifs et favorisant leur succès.

En partenariat avec le BEP, je Crée mon Job, Charleroi Entreprendre

Parallèlement, une aide spécifique sera proposée aux entreprises locales souhaitant répondre aux marchés publics communaux sous forme de conseils pratiques et d'un accompagnement administratif pour faciliter leur participation.

Le Collège entend étudier la faisabilité de la création d'un espace communal partagé, un véritable tiers-lieu, qui apporterait un soutien concret aux porteurs de projets et encouragerait les synergies entre les acteurs économiques locaux.

Pour valoriser les initiatives locales, un label « J'achète à Viroinval » ou « Made in Viroinval» mettra en lumière les commerces engagés dans une démarche de proximité et de qualité.

Nous souhaitons renforcer le dynamisme économique local en soutenant les agriculteurs, artisans, commerçants et indépendants par plusieurs initiatives clés.

Tout d'abord, nous encouragerons les agriculteurs et artisans à vendre une partie de leur production localement, afin de promouvoir les circuits courts et de dynamiser l'économie de proximité.

Parallèlement, un annuaire économique communal sera créé pour répertorier les entreprises, indépendants, agriculteurs, professions libérales et associations. Cet outil facilitera les connexions et les collaborations entre les différents acteurs économiques locaux.

Dans le même esprit, nous envisageons la création d'une association des indépendants et commerçants, si ceux-ci sont intéressés.

Cette association permettra de représenter leurs intérêts, de faciliter le dialogue avec les autorités communales et de promouvoir leurs initiatives.

Enfin, des rencontres régulières seront organisées avec les commerçants, entrepreneurs et professions libérales afin d'écouter leurs besoins et de trouver ensemble des solutions pour le développement de leurs activités.

Des soirées de réseautage seront également mises en place pour encourager les échanges et collaborations entre entrepreneurs, quel que soit leur domaine d'activité.

Dans une logique de soutien à l'innovation et à l'emploi, nous continuerons à promouvoir les filières de formation et à réfléchir à la création de nouvelles formations adaptées aux métiers émergents liés au Parc National.

### 7.4 *La Communication - le Numérique - l'Information*

Vers une Commune connectée et accessible à tous

Faire entrer notre Commune et ses villages dans l'ère numérique est une priorité afin de relever les défis de demain, tout en renforçant les liens entre les citoyens et avec eux.

Cette transformation reposera sur des solutions simples, accessibles et adaptées à notre réalité rurale, tout en tenant compte des moyens financiers limités de la Commune.

Nous souhaitons continuer à développer l'e-guichet pour permettre aux citoyens de réaliser leurs démarches administratives en ligne. Parallèlement, nous étudierons la possibilité de simplifier les procédures internes de gestion grâce à des outils numériques adaptés, rendant ainsi l'administration plus efficace et réactive.

La communication avec les citoyens sera également renforcée grâce à une stratégie numérique efficace. À cet égard, nous étudierons la possibilité de créer une application permettant d'envoyer des notifications ciblées, qu'il s'agisse d'informations locales, d'alertes d'urgence ou d'événements importants. Les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) seront dynamisés pour faciliter l'interaction directe avec les citoyens.

Par ailleurs, les canaux existants seront enrichis : un site internet mis à jour régulièrement, une application mobile facilitant les démarches, le Viroinval Info, distribué en toutes-boîtes et consultable en ligne, ainsi qu'une newsletter hebdomadaire.

Pour réduire la fracture numérique, nous renforcerons les moyens de l'Espace Public Numérique afin de mieux accompagner les citoyens moins connectés, en particulier les aînés et les personnes en situation de précarité.

Un service itinérant proposera des formations accessibles à tous. En collaboration avec l'Espace Public Numérique (EPN) et la Maison des Jeunes (MJ), cette initiative favorisera les échanges intergénérationnels, assurant à chacun une place dans cette transition numérique.

Il sera proposé aux jeunes via la Maison des Jeunes de participer à la création d'une Web TV communale qui permettrait de mettre en lumière les initiatives locales, de diffuser des informations essentielles et de retransmettre les conseils communaux. Cela rendrait la vie politique plus accessible et transparente pour tous les habitants.

### *7.5 La Consultation – la Participation citoyenne*

Ensemble pour une Participation Citoyenne Dynamique

Dans notre commune, chaque citoyen doit pouvoir s'exprimer et participer à l'amélioration de son cadre de vie. Nous voulons renforcer ces échanges par la mise en place de dispositifs concrets et accessibles à tous.

Les commissions consultatives citoyennes seront relancées, notamment la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) et la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Une étude sera menée sur la faisabilité de retransmettre en direct ou en différé les séances du Conseil communal, afin de renforcer l'accès à l'information pour les citoyens.

Afin de rapprocher les instances décisionnelles des habitants, nous étudierons la possibilité de décentraliser le Conseil communal au moins une fois par an dans chaque village de la Commune.

La mise en œuvre du budget participatif sera confiée au centre culturel, qui mènera une réflexion avec les associations afin de déterminer la meilleure façon de le mettre en place.

Pour élaborer ce nouveau budget participatif, nous nous appuierons sur l'évaluation des projets précédents. Cette analyse nous permettra d'identifier les réussites, d'apporter des améliorations et de mieux répondre aux attentes des habitants.

L'objectif est d'impliquer pleinement les citoyens dans le choix et la réalisation des initiatives locales, afin de renforcer la participation démocratique et d'améliorer le cadre de vie de notre Commune.

Viroinval continuera d'organiser des journées "Commune Propre", durant lesquelles les habitants seront invités à participer au nettoyage des espaces publics.

De plus, en partenariat avec le BEP, un service de tri sélectif itinérant pourra être mis en place deux fois par an. Cette initiative permettra aux habitants des villages éloignés, ne disposant pas de moyen de transport pour se rendre au recyparc, de bénéficier d'une solution adaptée pour le tri de leurs déchets.

Une boîte à idées, disponible sous format physique à l'administration et numérique, sera installée afin de permettre à chaque habitant de proposer des suggestions pour améliorer la vie quotidienne.

Cet espace d'expression citoyenne favorisera l'implication de tous dans la vie locale.

Des journées portes ouvertes seront organisées pour permettre aux citoyens de découvrir le fonctionnement des différents services communaux.

Ils pourront ainsi visiter les écoles, le CPAS, la maison de repos, les services administratifs ou encore les services techniques. Ces rencontres offriront aussi l'occasion d'échanger directement avec les élus et les agents municipaux afin de mieux comprendre leur rôle et leurs missions.

Ces initiatives favorisent l'engagement des habitants et renforcent le lien social au sein de la commune.

### *8. Compétences du Président du CPAS Alain BOUKO*

### *8.1 Le Conseil de l'Action Sociale (pour mémoire)*

Les indicateurs de pauvreté sont particulièrement marqués à VIROINVAL :

- Nombre élevé de familles monoparentales
- Taux de chômage très élevé et croissant
- Travailleurs à petits revenus et temps partiel
- Personnes en exclusions sociales
- Population vieillissante

Et ces critères représentent plus de 75% des familles les plus vulnérables à la pauvreté.

Le revenu moyen par habitant est de 20.000 €/ par an alors que pour toute la Province de Namur il est de 23.OOO€/par an.

Au 1er Janvier 2024, les personnes de plus de 65 ans représentaient 25 % de la population.

Les règlements collectifs de dette sont pratiquement chez nous le double de la Wallonie.

Par ailleurs, notre C.P.A.S. gère en plus de ses missions obligatoires :

- Une maison de repos et de soins
- Un service de repas à domicile
- Un service de transport social
- Un service JOBMOBILE
- Une crêche dont la gestion est confiée à IMAJE

Notre CPAS compte plus de 110 Bénéficiaires de RIS, nombre qui tend à se stabiliser mais qui, dès 2026, risque de repartir à la hausse à la suite de l'exclusion des chômeurs avec 2 ans de chômage.

Une première estimation donne entre 40 et 50 bénéficiaires supplémentaires du RIS sans compter les pertes de revenus pour plus de 50 familles qui vont voir leurs revenus diminuer de plus ou moins 600€ par mois. Ce qui aura pour conséquence que la gestion quotidienne de cet afflux de demande sera très compliquée.

C'est pourquoi l'insertion socio-professionnelle restera la priorité pour les années à venir :

- Soit l'insertion professionnelle, par le travail en article 60,
- Soit par les études ou les offres de formation les plus variées possibles,
- Soit par l'insertion sociale.

Le tout avec l'aide des opérateurs locaux, FOREM et la MIRESEM. Nous sommes informés de la perte de subventions régionales à la MIRESEM qui est clairement menacée de faillite à court terme. MIRESEM étant un outil indispensable, sa disparition serait hautement préjudiciable pour notre région.

Vous pouvez voir plus de détails dans notre note de politique sociale pour les 6 ans à venir.

### *8.2 La Maison de Repos et de Soins*

Notre maison de repos compte 60 lits (27 MR et 33 MRS).

Mais notre maison de repos est vieillissante.

Après bientôt 50 ans d'existence, cela implique que nous devons nous mettre aux nouvelles normes AVIQ - surtout l'équipement des chambres (S.D.B. individuelles, superficie plus grande, téléphone, Wi-Fi dans chaque chambre).

Depuis 2 ans, la réflexion sur les transformations nécessaires pour remettre aux normes et en gardant le même nombre de chambres est entamée. L'autre option est la construction d'une nouvelle maison de repos de 60 lits ou plus.

La réflexion n'en est qu'au début, le Conseil de l'Action Sociale a désigné le bureau d'étude PIRON pour aider Viroinval quant à ses choix futurs. Vu la complexité du dossier, le Collège et le CPAS associeront le BEP qui pourra utilement nous soutenir dans ce défi. Le dialogue sera établi avec l'AVIQ pour les normes de financement. D'autres partenaires pourront être associés.

### *8.3 Le logement*

Le nombre de logements à loyer modéré public ou privé est insuffisant dans notre entité. Il faut reprendre la progression commencée il y a une vingtaine d'année par la création de plus ou moins 6 logements nouveaux par législature.

Mais cela ne peut se faire qu'en collaboration avec nos partenaires régionaux (Fonds du logement, Habitation de l'Eau Noire et l'A.IS) qui, nous l'espérons, auront les moyens de répondre à nos demandes.

On ne peut que regretter la disparition des plans triennaux du logement.

De plus, nous entendons étudier la possibilité de création de logements TREMPLIN dans notre Commune. (Logement locatif mis à disposition de jeunes ménages par une Commune moyennant un loyer modéré).

L’idée est de permettre aux jeunes de faire des économies en quelques années et de s’installer dans la Commune en construisant ou en achetant un logement.

Tous les outils et leviers possibles seront mobilisés pour accroître l’offre de logement à Viroinval, et notamment le PCDR.

Dans un avenir plus éloigné, on peut espérer créer du logement sur le site de l’ancien garage central à Nismes.

### *8.4 Le Plan de Cohésion Sociale (PCS)*

Le PCS est un service important pour les citoyens de Viroinval, il est utile à tous, jeunes et moins jeunes.

Locataires, propriétaires, bénéficiaires sociaux, personnes handicapées.

Le PCS travaille sur 7 AXES :

- le droit au travail, formation, insertion sociale
- le droit au logement
- le droit à la santé
- le droit à l'alimentation
- le droit à l'épanouissement social, culturel, familial
- le doit à la participation citoyenne
- le droit à la mobilité

Tous ces AXES sont associés à des ateliers, rencontres individuelles ou de groupes, souvent avec nos partenaires CPAS, Centres de formation, Maison des jeunes qui permettent à toutes ces personnes de sortir de l'isolement, de partager dans plein de sujets : logement, santé, alimentation, formation, mobilité, etc...

De plus le PCS est le point logement de la Commune notamment pour l'aide à la recherche de logements ou encore la médiation entre le propriétaire et le locataire.

Le PCS travaille également sur la salubrité des logements, la qualité énergétique de ceux-ci.

Le PCS est également le point Handi-contact de notre Commune créé il y a plus de 20 ans.

Il organise les permanences l'AVIQ et de SPF Handicap ainsi que des journées découvertes comme la richesse de nos différences avec tous les partenaires locaux.

Le PCS s'occupe d'été solidaire en encadrant les jeunes durant ces 2 semaines et leur fait découvrir le monde des séniors en les intégrant dans l'animation des pensionnaires de notre maison de repos

Depuis le début de l'année le PCS a repris la gestion du groupe des Séniors de Viroinval et gère avec eux toutes les activités de l'année.

De plus, grâce à l'engagement d'un mi-temps complémentaire l'équipe va pouvoir reprendre la gestion de l'EPN avec quelques formations pour les débutants.

Le PCS continuera de s'occuper de la Coordination de la Maison de l'Enfance et de la Famille et de la gestion de toutes les activités liées à ce thème.

Pour terminer, le nouveau projet pour une nouvelle reconnaissance de notre PCS est en cours d'élaboration.

Le PCS sera chargé de relancer l'animation de la Maison Communautaire de Oignies avec tous ses partenaires.

### *8.5 La coopération transfrontalière et internationale*

Viroinval est une Commune frontalière avec la France. Autant les politiques transcommunales se sont développées de tous temps côté Belge, autant les axes de coopérations avec nos voisins français se sont multipliés au cours de ces dernières années. Notons ainsi :

- Les projets de développement économique et touristique soutenus par les Fonds européens (FEDER, FEADER), en particulier, les projets visant la cohésion transfrontalière, au travers des projets INTERREG (mise en œuvre actuellement d'INTERREG VI), (voir la rubrique tourisme et le projet CATAREX pour la valorisation de circuits des ardoisières) ;
- La coopération en matière de soins de santé et d'aide médicale urgente avec le Centre de Santé des Fagnes et les SMUR ;
- La coopération de DINAPHI avec les homologues français pour combattre les incendies ;
- La protection de l'environnement avec la Convention de Partenariat entre le PNVH et le Parc Naturel Régional des Ardennes (PNRA) conclu en 2018 ;

Viroinval poursuivra sur cette voie car les avantages de la coopération transfrontalière sont nombreux et participent à une démarche Win-Win.

La coopération transfrontalière peut encore se développer dans des créneaux plus récents comme la mobilité, la culture, les circuits courts, etc

Au sujet de l'ancien club de l'Europe des 15 avec les anciens centres géographiques de l'UE, les Communes de Saint-Clément (France) et Kleinmaischeid (Allemagne), le collège examinera l'opportunité de renouer des contacts avec ces deux Mairies sur base de

projets culturels nouveaux : échange de jeunes, mémoire de deux guerres mondiales, projets culturels, …

Les échanges avec Saint-Clément ont été stoppés sous la précédente législature. Une consultation de la population sera réalisée pour connaître l'avis de nos concitoyens sur ceux-ci. Des projets culturels peuvent être envisagés : Musée de la Vie Agricole, théâtre, échange d'artistes et exposition d'Arts plastiques, …

Le jumelage entre Nismes et Chatillon, qui n'est pas une initiative communale mais bien citoyenne et associative est, par contre, toujours bien vivante depuis plus de 40 ans. Viroinval y apportera tout son soutien comme par le passé.

Les 7 aviateurs alliés qui ont perdu la vie chez nous en 1943 dans les bois de Regniessart ont été à l'origine de deux rencontres internationales avec les familles des pilotes néo-zélandais et britanniques (2015-2018).

En 2023, trois associations ont marqué l'évènement pour commémorer les 80 ans de cet évènement. Une association a vu le jour : le AA-E Stirling Mémorial.

La mémoire des 7 jeunes aviateurs sera entretenue avec les familles dans les années à venir.

En matière de coopération internationale ; la Wallonie et la FWB ont encouragé les Villes et Communes wallonnes et bruxelloises à être partenaires de projets visant à soutenir les pays du Sud et les peuples en souffrance.

Dans le passé, Viroinval a soutenu trois projets avec le soutien financier des instances susvisées : le cyberespace pour les jeunes Viroinval-Jabalia (2003), le cyberespace installé à QALQILYA (2012) et le projet état-civil au Bas-Congo (2012).

Un tel projet ne peut se concevoir sans une mobilisation citoyenne locale avec un objectif humanitaire et un soutien financier du Département des relations internationales de Wallonie.

Si ces conditions sont réunies, un tel projet pourrait être envisagé.

De manière générale, Viroinval entend être une Commune solidaire et engagée en faveur des hommes, femmes et peuples opprimés et exploités.